

NOUVELLE
Grammaire Française,
OU
L'ART DE PARLER
ET
D'ÉCRIRE CORRECTEMENT,
RÉDIGÉE
D'APRÈS LES MEILLEURS
GRAMMAIRIENS,
ET
LA DERNIÈRE ÉDITION DU DICTIONNAIRE
De l'Académie Française.
EN DEUX PARTIES.
PAR JEAN PHILIPPE BOUCHER-BELLEVILLE.

« Il n'y a pas de gloire à savoir la Grammaire,
« mais il y a de la honte à l'ignorer. »

MOT D'UN HOMME D'ESPRIT.


Montreal :

DES PRESSES DE LUDGER DUVERNAY,
IMPRIMERIE DE LA MINERVE,
No. 29, Rue St.-Paul.

.....
1831.

NOUVELLE
Grammaire Française.

ARTICLE PRÉLIMINAIRE.—DE L'ALPHABET.

LE recueil des vingt-cinq lettres dont on se sert pour écrire se nomme *Alphabet*. Les lettres ou caractères en usage sont particulièrement les *lettres romaines* et les *lettres italiques*. On distingue dans chaque espèce: les lettres *majuscules* ou *grandes lettres*, les lettres *minuscules* ou *petites lettres*.

Lettres Romaines.

A	a
B	b
C	c
D	d
E	e
F	f
G	g
H	h
I	i
J	j
K	k
L	l
M	m
N	n
O	o
P	p
Q	q
R	r
S	s
T	t
U	u
V	v
X	x
Y	y
Z	z

Lettres Italiques.

<i>A</i>	<i>a</i>
<i>B</i>	<i>b</i>
<i>C</i>	<i>c</i>
<i>D</i>	<i>d</i>
<i>E</i>	<i>e</i>
<i>F</i>	<i>f</i>
<i>G</i>	<i>g</i>
<i>H</i>	<i>h</i>
<i>I</i>	<i>i</i>
<i>J</i>	<i>j</i>
<i>K</i>	<i>k</i>
<i>L</i>	<i>l</i>
<i>M</i>	<i>m</i>
<i>N</i>	<i>n</i>
<i>O</i>	<i>o</i>
<i>P</i>	<i>p</i>
<i>Q</i>	<i>q</i>
<i>R</i>	<i>r</i>
<i>S</i>	<i>s</i>
<i>T</i>	<i>t</i>
<i>U</i>	<i>u</i>
<i>V</i>	<i>v</i>
<i>X</i>	<i>x</i>
<i>Y</i>	<i>y</i>
<i>Z</i>	<i>z</i>

A, e, i, o, u et y, se nomment *voyelles*. Toutes les autres ont le nom de *consonnes*, et n'ont de son que par le secours des voyelles, comme :—

ba	be	bi	bo	bu	na	ne	ni	no	nu
ca	ce	ci	co	cu	pa	pe	pi	po	pu
da	de	di	do	du	qua	que	qui	quo	qu
fa	fe	fi	fo	fu	ra	re	ri	ro	ru
ga	ge	gi	go	gu	sa	se	si	so	su
ha	he	hi	ho	hu	ta	te	ti	to	tu
ja	je	ji	jo	ju	va	ve	vi	vo	vu
ka	ke	ki	ko	ku	xa	xe	xi	xo	xu
la	le	li	lo	lu	za	ze	zi	zo	zu
ma	me	mi	mo	mu	—	—	—	—	—

Les lettres combinées de différentes manières forment tous les mots de la langue. Il y a des mots d'une ou de plusieurs syllabes.

MOTS D'UNE SYLLABE OU MONOSYLLABES.

Ail, air, an, art, bac, bail, bain, cor, mer, feu, fer, dos, don, fin, pot, roi, sel, son, tan, mur, nef, vol, vue, ton, vin, vie, lac, lie, jeu, gré, fat, foi, glu, loi, nom, nue, pas, pli, pie, sac, ban, cil, char, mâ, jet, heur, gué, fut, froc, sud, suc, tas, pair, taie, tour, toux, van, mois, jour, fond, foin, soif, saut, trou, peur, chat, clou, coin, bref, cent, arc, baie, cap, jonc, four, toit, vrai, rue, paix, gris, gant, doux, nuit, poil, sort, joie, lit, cour, croc, cep, cuir, but, haie, blé, bras, clef, bal, bat, bloc, bois, coq, bout, beau, blanc, voix, nez, mot, pain, plat, bruit, lait, main, bouc, fait, dent, oie, dard, banc, chant, houx, clerc, bien, tord, bond, lieu, goût, troc, bleu, dais, loup, bord, gain, faix, champ, bourg, crin, proie, pied, pont, fruit, pois, frais, marc, frein, rat, plan, suie, flot, drap, houe, gland, porc, taux, cinq, joue, cas, bris, faim, temps, poids, chair, fils, poing, droit, joug, rang, grain, flanc, grue, coup, dain, front, doigt, quart, pluie, thym, port, tronc, seuil, nord, noix, moue, parc, ours, zinc, craie, corps, buis, camp, brun, chef, froid, deuil, seing, plomb, sang, rond,

faulx, queue, prix, gril, mœurs, eau, fée, plaie, fief,
luth, nœud, fiel, chaud, œil, sceau, fier, bœuf, œuf,
pleurs, roue, fisc, cœur, franc,

MOTS DE DEUX SYLLABES OU DISSYLLABES.

Ra chat, tu meur, dé lai, det te, fou et, ac tif, a mi,
flé au, preu ve, o deur, ac te, va leur, re tour, é clat,
a vis, pi que, ha bit, cha os, lai ne, si gne, fra cas,
ca veau, in grat, tam bour, u nir, ra fle, ai de, dé goût,
ga rant, sou che, pa nais, ta bleau, char rue, ap pui,
dé bat, san glot, ra bais, par fum, ho quet, tou er,
fes tin, co hue, ba gue, ar chet, sou hait, nec tar,
tour noi, an chois, bos quet, fri and, sab bat, per sil,
la quais, cir cuit, af freux, cy gne, for fait, su eur,
ra gout, sa loir, cè dre, a zur, re vers, noir ceur,
se cours, or meau, veil le, é clair, cail lou, dé sert,
es sai, ab cès, goin fre, ca nard, bouf fon, re gard,
ja loux, cons crit, ré veil, an che, vi zir, oc troi,
ra cloir, é chec, fâ cheux, bour geois, a bord, ver meil,
re gret, ré chaud, va gne, ba daud, at teint, sou lier,
mu sard, am ble, é cran, au bier, ri xe, a bri, sa bord,
re vue, a gneau, ra mas, ab sent, ren voi, mu guet,
fu taie, ba lai, ad joint, ren fort, tra fic, a bois, cuil ler,
a queux, sur croit, pa pier, district, tré pied, fil leul,
ga lop, broie ment, té tard, zé phyr, pu blic, rai fort,
por trait, fuy ard, cer feuil, spec tre, gueu le, la rynx,
ju choir, phil tre, svel te, rab bin, moy en, hal te.

MOTS DE TROIS SYLLABES OU TRISSYLLABES.

U ni on, va ci et, li ai son, fa ça de, ac tu el, é blou ir,
ra ci ne, ra clu re, ga zel le, li ber té, ci toy en, a ca jou,
ver du re, o reil le, é cail le, ca hut te, lan guis sant,
dé sor dre, a by me, u ni vers, mé dail le, é char pe,
bi zar re, ja chè re, gro seil le, voy a ge, taf fe tas,
croy a ble, a que duc, a ba tis, é la guer, ta che té,
spa das sin, que rel leur, ul cè re, dé ses poir, ca que
ter, a dep te, sa lai re, sé an ce, ger çu re, ma jes té,
lec tu re, ad join dre, re chû te, a boy er, fan tas que,

go gue nard, vam pi re, dé loy al, a ban don, té né bre, ap plau di, pas se reau, ton ner re, a beil le, brus que rie, mal heu reux, ri co chet, é clip ser, ab sur de, in di gne, va can ces, roy au té, sa blon neux, na geoi re, a bon dant, pour voy eur, ra mas sis, al lé guer, dé blay er, frau du leux, sar cas me, nou veau té, com mer çant, y eu sé, a breu voir, cen tau rée, sal pê tre, que nouil le, ac cueil lir, é cu reuil, a nar chie, dé rouil ler, bar guî gner, dé noue ment, quin zai né, ma nœu vre, bé gaie ment, sym pa thie, bouil loi re, chau four nier, os tro goth, tri gly phe, cor nouil ler.

MOTS DE QUATRE SYLLABES.

Ga li o te, mas ca ra de, re mu a ge, ac ti vi té, de ca go ne, é pi lo gueur, ra pi di té, ci ta del le, fe nè tra ge, af fi ni té, sa ga ci té, ra vau da ge, é cri toi re, dex té ri té, feu da tai re, al ca ï que, ser mon nai re, zo o lo gie, qui é tu de, pa tri ar che, dé ma go gue, bar ba res que, van da lis me, tex tu el le, thé i è re, dis crè te ment, en ver gu re, ma li gni té, mal veil lan ce, pa pil lot te, ja ve li ne, vul né rai re, ca ta pul te, al chi mi que, su per fi cie, cas ta gnet tes, in di vi du, né ces si té, mi tho lo gue, co li fi chets, ca tas tro phe, tâ ton ne ment, can tha ri de, char don ne ret, dé ban da de, fron tis pi ce, ul tra mon tain, sto ï cis me, en fi la de, hos pi ta lier, a ma ran the, dom ma gea ble, li tho pha ge, gas tri lo que, di xi è me, a bais se ment, am mo ni ac, plai sãn té rie, ai gre moi ne, ba lay u res, com plé xi on, abs ti nen ce, bour gue mes tre, di a phrag me, a ca dé mie, pseu do ny mé, sa la man dre, a cha lan dé, ran çon nè ment, to pi nam bour, ta chy gra phe, a lé gres se, an tarcti que, quin tes sen ce, a ma dou er, mi di a teur, mé lan co lie.

MOTS DE CINQ SYLLABES.

Sa cri fi ca teur, a ban don ne ment, ca pi tai ne rie, fi lan di è re, ha ma dry a de, ver mi eu lai re, fu mi

ga ti on, o bé di en ce, sol li ci tu de, ca ni cu lai re,
né o lo gis me, ré gu la ri té, af fa bi li té, va cil la ti
on, dé co ra ti on, gé né ro si té, mé sa ven tu re, im
por tu ni té, ab ju ra ti on, u na ni mi té, ré tro ac
ti on, in ter ca lai re, a do les cen ce, tau pi ni è re,
al ter na ti ve, sal pê tri è re, quin qua gé si me, her
mé ti que ment, to lé ran tis me, a bru tis se ment,
ma gni fi cen ce, ju ris con sul te, comp ta bi li té, a
cri mo ni eux, fonc ti on nai re, pré é xis ten ce, rac
cour cis se ment, ac ces soi re ment, ef fer ves cen ce,
qua dra gé si me, ré pré hen si on, a dou cis se ment,
co di cil lai re, im per cep ti ble, par ti cu liè re, am
bas sa dri ce, che va le res que, dé ve lop pe ment, in
dif fé ren ce, obs cur cis se ment, fan fa ron ne rie,
in ex pug na ble, a na chro nis me, col lu soi re ment,
ar ba lê tri er, len ti cu lai re, an thro po pha ge, dé
li ca tes se, é lec tro pho re, ca té chu mè ne.

MOTS DE SIX SYLLABES.

Im pé tu o si té, ré mu né ra toi re, trans mu ta bi
li té, gé né a lo gis te, a mo vi bi li té, ac cé lé ra ti
on, sep tu a gé nai re, ver si fi ca ti on, a bo mi na
ble ment, a na gram ma tis te, ad mi nis tra ti on, fa
mi li a ri té, ra pi é ce ta ge, ac ci den tel le ment, in
ex ac ti tu de, a bré vi a ti on, ca rac té ris ti que, tri
an gu lai re ment, jus ti fi ca ti on, co o pé ra tri ce,
pé ri o di que ment, ad ju di ca tai re, gé né ra lis si
me, ca té go ri que ment, ré ci pi en dai re, an ni hi
la ti on, res pon sa bi li té, ul té ri eu re ment, her
bo ri sa ti on, ap pro fon dis se ment, stel li o na tai
re, ma chi a vé lis me, ex ten si bi li té, in cor po ra
ti on, a cro cé rau ni ens, bi bli o thé cai re, mé ta phy
si ci en, hi é ro gly phi que.

MOTS DE SEPT SYLLABES.

Pré dé ter mi na ti on, ar ti fi ci el le ment, in a mo
vi bi li té, hé té ro gé né i té, an té pé nul ti è me, ex
tra or di nai re ment, pé ri pa té ti ci ens, vo la ti li

sa ti on, pes ti len ti el le ment, im per tur ba bi li té,
 am phi bo lo gi que, con sis to ri a le ment, a ris to
 cra ti que ment, in com bus ti bi li té, con sci en ti
 eu se ment, ré vé ren ci eu se ment.

MOTS DE HUIT SYLLABES.

Mi sé ri cor di eu se ment, a ris to dé mo cra ti que,
 cons ti tu ti on nel le ment, in com pré hen si bi li té,
 ir ré con ci li a ble ment, in com men su ra bi li té.



NOUVELLE
Grammaire Française.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

LA Grammaire Française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

Pour parler et pour écrire on emploie les mots.

Les mots sont composés de lettres, qui seules ou réunies forment des syllabes.

On divise les lettres en voyelles et en consonnes.

On appelle *a, e, i, o, u* et *y*, voyelles, parceque seules elles forment une voix, un son.

b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x et *z* s'appellent consonnes, parcequ'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles.

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* fermé, l'*e* ouvert, l'*e* muet. L'*e* fermé est celui dont le son est aigu et qui se prononce la bouche presque fermée. Ex : *bonté, émailés, nez, marcher*, cet *é* se marque ordinairement par ce signe (´) qu'on appelle *accent aigu*. L'*e* ouvert est celui qui se prononce en desserrant les dents. Ex : *accès : mère, mer, tés, ces*, et se marque ordinairement par ce signe (`) qu'on appelle *accent grave*. L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible. Ex : *homme ; nectar*. Ces trois *e* se trouvent dans le mot *ébène*.

L'*y* s'emploie souvent pour, *ii* comme dans *pays, citoyen*, qu'il faut prononcer *païs, citoïen*. Quand il n'est pas employé pour *ii*, comme dans *hydre, pyramide*, il n'a pas d'autre prononciation que celle de l'*i*.

La lettre *h* est tantôt *muette* et tantôt *aspirée*. L'*h muette* est celle qui ne se prononce pas dans certains mots tels que l'*héroïsme*, les *hommes*. L'*h aspirée* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme ; les *héros*, les *hameaux*.

Des Syllabes longues et brèves.

Il y a des syllabes qui demandent plus de temps pour être prononcées et d'autres qui en demandent moins. On appelle les premières *syllabes longues* et les secondes *syllabes brèves*. La première syllabe de chacun des mots suivans est longue : *pâte*, *frêne*, *île*, *drôle*, *flûte* : sur la plupart des voyelles longues on met ce petit signe (^) qu'on appelle *accent circonflexe*.

La première syllabe de chacun des mots suivans est brève : *glace*, *perle*, *livre*, *botte*, *butte*.

Il y a en français neuf sortes de mots qu'on appelle les *parties du discours*, savoir : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

Du Régime en général.

On appelle en général, *régime*, un mot qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot.

Première espèce de Mots.

LE NOM.

Le nom est un mot qui sert à nommer les objets sensibles ou comme réalisés par l'idée que nous nous en formons, comme : *Jacques*, *Québec*, *cheval*, *blancheur*, *honnêteté*.

Il y a deux sortes de noms ; le *nom commun* et le *nom propre*. Le nom commun est celui qui convient

à toute une classe d'objets, comme : *homme, jardin, plaisir*. Le nom propre est celui qui *distingue un objet des autres objets qui lui ressemblent*, comme : *Alexandre, Mont-réal, le Tibre*.

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Genres des Noms.

Il y a deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

Le masculin appartient aux *hommes* et aux *animaux mâles*, comme : le *père, le cheval, le loup*.

Le féminin appartient aux *femmes* et aux *animaux femelles*, comme : la *mère, la cavale, la louve*.

Remarque.—Comme il n'y a pas en français un troisième genre pour les êtres inanimés, on a donné à ces derniers tantôt le genre masculin et tantôt le genre féminin : ainsi on a fait du masculin *le jardin* et du féminin *la maison*.

Nombres des Noms.

Le nombre des noms est la *propriété qu'ils ont de désigner un ou plusieurs objets*. Si un nom ne désigne qu'un seul objet, il est du *nombre singulier*. Exemples ; un *homme, un livre*. S'il désigne plusieurs objets, il est du *nombre pluriel*. Exemples : *des hommes, des livres*.

Formation du Pluriel dans les Noms.

I. Règle.—Aux noms terminés par *au, eu, ou*, on ajoute *x* pour former le pluriel. Exemples : le *bateau, les bateaux-x, le feu, les feux-x, le genou, les genoux-x*. On en excepte les noms suivans qui suivent la V. Règle : *bambou, écrou, coucou, clou, filou, loup-garou, licou, matou, sou, trou* et *verrou*.

II. Règle.—Dans les noms terminés par *al, ail*, le pluriel se forme en changeant *al, ail* en *aux*. Ex : le *m-al, les m-aux, le trav-ail, les trav-aux*.

On en excepte les noms suivans qui suivent la V.
Règle : *bal, carnaval, attirail, camail, détail, épou-
 vantail, évantail, gouvernail, poitrail, portail, sérail.*
Bercail n'a pas de pluriel et *bétail* fait *bestiaux*.

III. **Règle.**—Dans les noms de plusieurs syllabes terminés par *nt*, on change *t* en *s* pour le pluriel.
Ex : un représentant-*t*, des représentant-*s*, un parlement-*t*, des parlement-*s*.

IV. **Règle.**—Dans les noms terminés par *s, x, z*, on n'ajoute rien pour former le pluriel. **Ex :** le fils, les fils, la voir, les voir, le nez, les nez.

V. **Règle.**—Le pluriel de tout nom qui n'est pas terminé comme un des précédens, se forme en ajoutant *s* au singulier. **Ex :** la loi, les loi-*s*, le livre, les livre-*s*, le canif, les canif-*s*.

Mais *aïeul, ciel, œil*, font *aïeux, cieux, yeux* ; et toutefois on dit, des *ciels* de lit, des *œils* de bœuf, (terme d'architecture.)

Régime du Nom.

Pour diminuer la trop grande étendue d'un nom, on met après lui en français un autre mot, ordinairement avec *de* entre les deux. On appelle ce second mot *régime du nom*. Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire* ; le mot *grammaire* sert à diminuer la trop grande étendue du mot *étude*, qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce d'étude, mais seulement pour l'étude *de la grammaire*.

On connaît qu'un mot est *régime d'un nom*, quand on peut faire la question *quelle espèce de ?* avant le mot dont on veut connaître si l'étendue est diminuée : le mot qui vient en réponse est le *régime du nom*. Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire* ; on demande, *quelle espèce d'étude ?* on répond, *de la grammaire* : ce mot *grammaire* est le régime du premier mot *étude*.

Seconde espèce de Mots.

L'ARTICLE.

L'article est un *petit mot que l'on met avant les noms communs, quand on veut marquer qu'on les prend dans un sens déterminé.*

L'article français est : *le* pour le singulier masculin, *le peuple* ; *la* pour le singulier féminin, *la constitution* ; *les* pour le pluriel masculin et féminin, *les droits, les lois*. Ainsi on connaît qu'un nom est masculin, quand on peut mettre *le* avant ce nom, et féminin, quand on peut mettre *la*.

Remarques I.— On retranche *e* dans *le* et *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une *voyelle* ou une *h muette*, alors à la place de la lettre retranchée on met ce petit signe (') qu'on appelle apostrophe. Ainsi il faut écrire et prononcer *l'argent* pour *le argent* et *l'histoire* pour *la histoire*.

II. L'article se joint quelquefois aux prépositions *à* et *de* et ne forme plus qu'un seul mot avec elles ; ainsi on met : *au* pour *à le*. Ex : obéir *au* sort ; *aux* pour *à les*. Ex : commander *aux* flots ; *du* pour *de le*. Ex : la majesté *du* fleuve St.-Laurent ; et *des* pour *de les*. Ex : la beauté *des* campagnes. *Des* et *aux* s'emploient avant tous les noms pluriels, mais *du* et *au* ne s'emploient que quand le mot suivant singulier masculin commence par une *consonne* ou une *h aspirée*.

Troisième espèce de Mots.

L'ADJECTIF.

L'adjectif est un *mot que l'on ajoute aux noms exprimés ou sous-entendus et qui sert à marquer la qualité ou la quantité des objets qu'il modifie.*

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou le mot *chose*. Ainsi *utile* est un adjectif, parce qu'on peut dire *personne utile, chose utile*.

Les adjectifs français ont la plupart les deux genres et les deux nombres.

Formation du Féminin.

I. Règle.—Les adjectifs terminés en *f* changent *f* en *ve* pour le féminin. Ex : *vi-f*, *sau-f*, *neu-f*, *griè-f*, font *vi-ve*, *sau-ve*, *neu-ve*, *griè-ve*.

II. Règle.—Les adjectifs terminés en *x* changent *x* en *se*. Ex : *envieu-x*, *euvieu-se* ; *jalou-x*, *jalou-se*.

Mais *faux*, *doux*, *roux*, font *fausse*, *douce*, *rousse*.

III. Règle.—Les adjectifs en *as*, *el*, *eil*, *en*, *et*, *on* et de plus *sot*, *bellot*, *exprès*, *nul*, *gentil*, *gros*, *épais*, *paysan*, doublent au féminin leur dernière consonne à laquelle on ajoute un *e muet*. Ex : *cruel*, *cruel-le*, *gras*, *gras-se*, *canadien*, *canadien-ne*.

Vieux, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou* forment leur féminin suivant cette règle de leur second masculin *vieil*, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol* qui s'emploie avant une voyelle ou une *h muette*.

Mais *ras*, *prêt*, *indiscret*, *inquiet*, *complet*, *secret*, *replet* font *rase*, *prête*, *indiscrète*, *inquiète*, *complète*, *secrète* et *replète*.

IV Règle.—Quand un adjectif finit par un *e muet*, le féminin est semblable au masculin : ainsi on dira également : un homme *habile*, une femme *habile*.

Mais *traître* fait *traîtresse*.

V Règle.—Le féminin de tout adjectif qui ne suit pas une des règles précédentes se forme en ajoutant un *e muet* au masculin. Ex : *sain*, *sain-e*, *poli*, *poli-e*, *sensé*, *sensé-e*, *bleu*, *bleu-e*.*

On en excepte : 1°. *Blanc*, *franc*, *frais*, *sec*, qui font *blanche*, *franche*, *fraiche*, *sèche* ; 2°. *Caduc*, *turc*, *public*, *grec*, qui font *caduque*, *turque*, *publique*, *grecque* ou *gréque* ; 3°. *Bénin*, *malin*, *long*, qui font *bénigne*, *maligne*, *longue* ; 4°. *Favori*, *jumeau* et *tiers*, qui font *favorite*, *jumelle* et *tierce*.

* Dans les adjectifs en *er*, on met un accent grave au féminin sur l'*e* qui précède *r*. Ex : *amer*, *amère*, *léger*, *légère*, *altier*, *altière*.

Remarques I.—Le féminin des adjectifs terminés en *eur* s'apprendra par l'usage et se trouve dans le Dictionnaire.—*II.* *Fat, châtain* et le participe *résous* n'ont pas de féminin.

Formation du Pluriel des Adjectifs.

Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des noms. Ex : *beau, beau-x* ; *constan-t, constan-s* ; *gras, gras* ; *habile, habile-s*.

Mais *bleu, mou* et *fou* suivent la V Règle ; et *tout* fait *tous* au pluriel masculin.

Remarque.—Des adjectifs terminés en *al*, quelques uns forment leur pluriel masculin régulièrement, comme : *littér-al, littér-aux* ; *libér-al, libér-aux*, &c. D'autres suivent la V Règle, comme : *naval, naval-s* ; *pascal, pascal-s*, &c. Mais la plupart n'ont pas de pluriel masculin, comme *fatal, final, natal, total*, &c. L'usage et le Dictionnaire apprendront ce qu'il faut suivre à cet égard.

Régime des Adjectifs.

Plusieurs adjectifs veulent le mot qui les suit avec *de, à, en*, &c. entre les deux. Ex : *action digne de louange, chose utile à dire*. On appelle le mot qui suit *de* ou *à* *régime de l'adjectif*.

Accord des Adjectifs.

L'adjectif doit toujours être du même genre et du même nombre que le nom qu'il qualifie. Ex : *un bon père, une bonne mère, des hommes méchants, des femmes méchantes*.

Quatrième espèce de Mots.

LE PRONOM.

Le pronom est *un mot qui tient la place du nom*.

Les pronoms se divisent en *pronoms personnels, pronoms possessifs, pronoms relatifs, pronoms absolus, pronoms démonstratifs, et pronoms indéfinis*.

Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les personnes. Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la seconde est celle à qui l'on parle, la troisième est celle de qui l'on parle.

Pronoms de la première Personne.

Les pronoms de la première personne sont : pour le singulier, *je, me, moi*, et quelquefois *nous* dans le haut style. Pour le pluriel, *nous*. Ils sont des deux genres.

Pronoms de la seconde Personne.

Les pronoms de la seconde personne sont : pour le singulier, *tu, te, toi* et *vous* en langage poli. Pour le pluriel, *vous*. Ils sont pareillement des deux genres.

Pronoms de la troisième Personne.

Ces Pronoms sont :—

SINGULIER.	PLURIEL.
Masculin, <i>il, le, lui,</i>	Masculin, <i>ils et eux, les, leur,</i>
Féminin, <i>elle, la, lui,</i>	Féminin, <i>elles, les, leur.</i>

Remarque.— On met souvent :

me, moi, nous, pour *à moi, à nous*.

te, toi, vous, pour *à toi, à vous*.

lui, leur, pour *à lui, à elle, à eux, à elles*.

Y et *en* sont souvent pronoms. *Y* signifie alors *à lui, à elle, à eux, à elles* ; et *en*, *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*. Ils sont de tout genre et de tout nombre.

Se, soi, sont aussi des pronoms de la troisième personne : *se*, se met pour *à soi, soi*. On les appelle ordinairement *pronoms réfléchis*. Ils sont des deux genres : *se* est des deux nombres, mais *soi* n'est que singulier.

Pronoms Possessifs.

Les pronoms possessifs marquent *la possession qu'on a des personnes ou des choses.*

Quelques uns de ces pronoms sont toujours joints à des noms. D'autres ne le sont jamais et se rapportent toujours à un nom exprimé auparavant : ce sont les suivans :—

SINGULIER. PLURIEL.

Masculin. Féminin. Masculin. Féminin.

Ayant rapport à un nom Singulier.

{	le mien, la mienne; les miens, les miennes, pour la 1 personne,
	le tien, la tienne; les tiens, les tiennes, pour la 2 personne,
	le sien, la sienne; les siens, les siennes, pour la 3 personne.

Ayant rapport à un nom Pluriel.

{	le nôtre, la nôtre; les nôtres, les nôtres, pour la 1 personne,
	le vôtre, la vôtre; les vôtres, les vôtres, pour la 2 personne,
	le leur, la leur; les leurs, les leurs, pour la 3 personne.

Les pronoms suivans sont toujours joints à des noms. Ex: *mon* livre, *ton* chapeau, *leurs* habits, &c. Ce sont de véritables adjectifs.

SINGULIER. PLURIEL.

Masculin. Féminin. Masculin et Féminin.

Ayant rapport à un nom Singulier.

{	mon, ma; mes, pour la 1 personne,
	ton, ta; tes, pour la 2 personne,
	son, sa; ses, pour la 3 personne.

Ayant rapport à un nom Pluriel.

{	notre, notre; nos, pour la 1 personne,
	votre, votre; vos, pour la 2 personne,
	leur, leur; leurs, pour la 3 personne,

Remarques, I.—On emploie aussi *mon, ton, son*, au féminin avant une voyelle ou une *h* muette. On dit *mon* épée, *ton* humeur.

II.—Quand on emploie *nous* et *vous* au singulier, on emploie pareillement les pronoms possessifs qui ont rapport à des noms pluriels, *notre*, *votre*, &c. Ex : mon fils, si *vous* étudiez, vous contenterez *votre* père.

Pronoms Relatifs.

Les pronoms relatifs sont *ceux qui*, *tenant la place d'un nom ou d'un pronom qui précède, servent à joindre deux phrases ensemble*. On appelle le nom ou le pronom qui précède *antécédent*.

Les pronoms relatifs sont : *le quel*, *la quelle*, *les quels*, *les quelles* et *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, où des deux genres et des deux nombres. On connaît que ces derniers sont pronoms relatifs quand on peut les tourner par *le quel*, *la quelle*, &c. Ex : voilà le but où il tend, c'est-à-dire, *au quel* il tend. C'est l'homme dont je vous ai parlé, c'est-à-dire *du quel* je vous ai parlé.

Pronoms Absolus.

Les pronoms absolus sont ceux qui *servent à interroger ou à marquer quelque doute, quelque surprise*, &c.

Les pronoms absolus sont : *quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*, le plus souvent joints à des noms et *qui*, *que*, *quoi*, *où*. On distingue ces derniers des pronoms relatifs, en ce qu'ils peuvent toujours se tourner par *quel*, *quelle*, &c., et un nom. Ex : *Que* voulez-vous ? c'est-à-dire, *quelle chose* voulez-vous ? *De quoi* parlez-vous ? c'est-à-dire, *de quelle chose* parlez-vous ? *Où* allez-vous ? c'est-à-dire, *en quel endroit* allez-vous ?

Pronoms Démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui *servent à montrer les objets dont on parle*.

Quelques uns de ces pronoms se joignent à des noms, et alors ce sont des véritables adjectifs. Ce sont : Au singulier masculin *ce*, *cet*, au féminin *cette* ; pour le pluriel masculin et féminin *ces*.

Remarque.—On met *ce* avant une consonne ou une *h* aspirée. Ex : *ce* village, *ce* hameau, et *cet* devant une voyelle ou une *h* muette. Ex : *cet* honneur, *cet* or.

Ceux qui suivent ne se joignent jamais à des noms. Ce sont : *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* et *ce*, *ceci*, *cela*.* Ces trois derniers sont du singulier masculin.

Remarque.—Le pronom *ceci* et la particule *ci* que l'on joint à un nom ou au pronom *celui*, servent à montrer un objet proche de celui qui parle ou qu'il a nommé le dernier ; *cela* et le particule *là* qu'on joint de la même manière servent à montrer un objet éloigné de celui qui parle ou qu'il a nommé le premier. Ex : Je n'aime pas *ceci*, donnez moi *cela*. . . . Tel est l'avantage ordinaire qu'ont sur la *beauté*, les *talens* ; *ceux-ci* plaisent dans tous les temps, *celle-là* n'a qu'un temps pour plaire. . . . Depuis *ce temps-là* je ne lui ai parlé que ces *jours-ci*.

Pronoms Indéfinis.

Les pronoms indéfinis sont ceux qui désignent les objets d'une manière indéterminée.

On en distingue de quatre sortes, savoir : 1°. Ceux qui ne se joignent jamais à des noms, ce sont : *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *rien* ; 2°. Ceux qui sont toujours joints à des noms, ce sont : *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*. 3°. Ceux qui sont tantôt joints à des noms et tantôt seuls, ce sont ; *autre*, *nul*, *aucun*, *même*, *tel*, *plusieurs*, *tout*. 4°. Enfin ceux qui sont suivis de *que*, tels sont : *tout que*, *quelque que*, *quoi que*, &c.

Règle des Pronoms.

Les pronoms se mettent au même genre et au même nombre que les noms dont ils tiennent la place. Ex : *votre frère* et *votre sœur* ont secouru *ces malheureux* ; *lui les* a logés et *elle les* a nourris.

* On dit quelquefois *ça* dans le style familier.

Cinquième espèce de Mots.

LE VERBE.

Le verbe est un mot qui *affirme que l'on est, que l'on fait ou que l'on souffre quelque chose.* Ex : je suis, tu joues, il est aimé.

Dans les verbes il faut considérer les *Modes*, les *Temps*, les *Nombres* et les *Personnes*.

Des Modes.

Les *Modes* sont les différentes manières de marquer l'affirmation. Il y a six Modes, savoir : l'*Infinitif*, le *Participe*, l'*Indicatif*, le *Conditionnel*, le *Subjonctif* et l'*Impératif*.

I. L'*Infinitif* marque l'affirmation *en général*, sans nombres ni personnes, ne faisant pour ainsi dire que nommer l'état ou l'action. Ex : *Aimer* et *être haï* sont deux tourmens de l'ame.

II. Le *Participe* marque l'état ou l'action *comme une qualité*. Il est ainsi nommé, parcequ'il *participe* de la nature du verbe et de l'adjectif. Ex : *Mère aimant** ses enfans. . . . *Enfans chéris* de leurs parens.

III. L'*Indicatif* exprime *simplement* l'affirmation. Ex : *j'aime*.

IV. Le *Conditionnel* exprime l'affirmation *avec dépendance d'une condition*. Ex : *Je lirais, si j'avais des livres*.

V. Le *Subjonctif* exprime le *désir* ou le *doute qu'une chose soit ou qu'elle se fasse*. Ex : *Je souhaite qu'il vienne. . . . Je ne crois pas qu'il soit savant*.

VI. L'*Impératif* exprime l'affirmation *avec ordre ou exhortation*. Ex : *Fuyez le vice. . . . Aimons la vertu*.

Des Temps.

Les *Temps* sont certaines inflexions des verbes qui désignent à quel temps on doit rapporter ce qu'on

* Le participe présent est invariable, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre ni nombre.

affirme d'une chose. Il y a trois temps, le *présent*, le *passé* et le *futur*.

I. Le *présent* marque que la chose se fait. Il y a deux présens : 1°. le *présent absolu* qui marque que la chose se fait au moment que l'on parle. Ex : *je lis*. 2°. le *présent relatif* qui marque qu'une chose était présente dans un temps passé. Ex : *je lisais*, quand il entra.

II. Le *passé* marque que la chose a été faite. Il y a plusieurs passés : 1°. le *passé défini* qui marque une action faite dans un temps déterminé et dont il ne reste plus rien. Ex : *je lus* ce livre l'an dernier. 2°. le *passé indéfini* qui marque une action faite dans un temps indéterminé ou dont il reste encore quelque chose. Ex : *j'ai acheté* des fruits. . . . *j'ai lu* aujourd'hui ce livre. 3°. Le *passé antérieur* qui marque une action faite avant une autre passée à laquelle elle est subordonnée. Ex : quand *j'eus lu* ce livre, je partis pour la promenade.* 4°. Le *plus que passé* qui marque une action passée avant une autre aussi passée mais subordonnée à la première. Ex : *j'avais soupé*, quand il entra.

III. Le *futur* marque que la chose se fera. Il y a deux futurs : 1°. Le *futur absolu* qui marque qu'une chose se fera dans un temps qui n'est pas encore. Ex : *j'irai* demain à la campagne. 2°. Le *futur passé* qui marque qu'une chose sera faite, lorsqu'une autre se fera. Ex : quand *j'aurai lu*, j'écrirai.

Des Nombres et des Personnes.

Il y a dans les Verbes, comme dans les Noms, les Adjectifs et les Pronoms, deux *Nombres*, le *Singulier*

* Outre ce *passé antérieur* qu'on appelle *défini*, il y en a un autre qu'on appelle *passé antérieur indéfini*. Ex : quand ce matin *j'ai eu fini* cet ouvrage, j'ai écrit une lettre. Le premier s'emploie pour un temps dont il ne reste plus rien, le second pour un temps dont il reste encore quelque partie à s'écouler.

Le *passé défini* et le *passé antérieur défini* marquent une chose passée il y a au moins vingt quatre heures ; ainsi on ne pourrait pas dire, je *lus* ce livre *ce matin*.

et le *Pluriel* et dans chaque nombre trois *Personnes* marquées par les pronoms personnels. C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres.

Remarques sur les Personnes.

I. Quand la première personne du singulier d'un temps est terminée par *s* ou par *x*, la seconde est toujours semblable à la première. Ex : je finis, tu finis. On change *s* ou *x* en *t* pour la troisième, il finit ; mais quand au présent absolu de l'Indicatif *s* est précédée de *c*, *d* ou *t*, on retranche cette *s* pour la troisième personne. Ex : je rend-*s*, il rend.

II. Si la première est terminée par un *e* muet, la seconde se forme toujours en changeant *e*, en *es*. Ex : j'aime-*e*, tu aime-*es*. La troisième est semblable à la première, excepté au présent relatif du subjonctif. Ex : j'aime, il aime.

Des différentes espèces de Verbes.

Il y a cinq espèces de verbes, savoir : le *verbe actif*, le *verbe passif*, le *verbe neutre*, le *verbe réfléchi* et le *verbe unipersonnel*.

Des Conjugaisons.

Conjuguer un verbe, c'est en réciter de suite les différens modes, avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Il y a quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par la terminaison du présent de l'Infinitif : la première est en *er*, comme *aim-er*, la seconde en *ir*, comme *fin-ir* ; la troisième en *oir*, comme *recev-oir* ; la quatrième en *re*, comme *rend-re*. C'est de ce temps, qui est tout formé et qui se trouve dans le Dictionnaire, que se forment tous les autres temps.

Il y a des *temps simples* et des *temps composés*. Les temps composés sont formés du participe passé du

verbe que l'on conjugue et des différens temps des verbes *avoir* ou *être* qu'on appelle pour cela *auxiliaires*. Il faut savoir la conjugaison de ces deux verbes avant d'en conjuguer d'autres.

Verbe Auxiliaire *Avoir*.

INFINITIF.	PASSÉ DÉFINI.	Il au- <i>ra</i> ,
PRÉSENT.	J'e <i>u</i> -s,	Nous au- <i>rons</i> ,
Avoir.	Tu e <i>us</i> ,	Vous au- <i>rez</i> ,
	Il e <i>ut</i> ,	Ils au- <i>ront</i> .
PASSÉ.	Nous e <i>û</i> -mes,*	FUTUR PASSÉ.
Avoir eu.	Vous e <i>û</i> -tes,	J'aurai eu,
	Ils e <i>u</i> -rent.	Tu auras eu,
PARTICIPE.	PASSÉ INDÉFINI.	Il aura eu,
PRÉSENT.	J'ai eu,	Nous aurons eu,
Ayant.	Tu as eu,	Vous aurez eu,
	Il a eu,	Ils auront eu.
PASSÉ.	Nous avons eu,	CONDITIONNEL.
Eu, ayant eu.	Vous avez eu,	PRÉSENT.
	Ils ont eu.	J'aur- <i>ai</i> -s,
FUTUR.	PASSÉ ANTÉRIEUR.	Tu aurais,
Devant avoir.	J'e <i>us</i> eu,	Il aurait,
INDICATIF.	Tu e <i>us</i> eu,	Nous aur- <i>ions</i> ,
PRÉSENT ABSOLU.	Il e <i>ut</i> eu,	Vous aur- <i>iez</i> ,
Singulier, J'ai,	Nous e <i>û</i> mes eu,	Ils aur- <i>aient</i> .
Tu as,	Vous e <i>û</i> tes eu,	PASSÉ.
Il a.	Ils e <i>u</i> rent eu.	J'aurais eu,
Pluriel, Nous avons,	PLUS-QUE-PASSÉ.	Tu aurais eu,
Vous avez,	J'ava <i>is</i> eu,	Il aurait eu,
Ils ont.	Tu avai <i>s</i> eu,	Nous aurions eu,
PRÉSENT RELATIF.	Il avai <i>t</i> eu,	Vous auriez eu,
J'av- <i>ais</i> ,	Nous avai <i>ons</i> eu,	Ils auraient eu,
Tu avai <i>s</i> ,	Vous avai <i>ez</i> eu,	On dit aussi, j'e <i>usse</i>
Il avai <i>t</i> ,	Ils avai <i>ent</i> eu.	eu, tu e <i>usses</i> , &c.
Nous av- <i>ions</i> ,	FUTUR ABSOLU.	SUBJONCTIF.
Vous av- <i>iez</i> ,	J'au- <i>rai</i> ,	PRÉSENT ABSOLU OU
Ils av- <i>aient</i> .	Tu au- <i>ras</i> ,	FUTUR.
		Que j'ai- <i>e</i> ,
		Que tu aies,

* Dans tous les verbes, on met un accent circonflexe sur la voyelle qui précède *mes* et *tes* à la première et à la seconde personne du pluriel de ce temps : de même sur celle qui précède le *t* à la troisième personne du singulier du présent relatif du subjonctif.

Qu'il ait,
Que nous ayons,
Que vous ayez,
Qu'ils ai-ent.

PRÉSENT RELATIF.

Que j'eu-sse,
Que tu eusses,
Qu'il eût,
Que nous eu-ssions,
Que vous eu-ssiez,
Qu'ils eu-ssent.

PASSÉ.
Que j'aie eu,
Que tu aies eu,
Qu'il ait eu,
Que nous ayons eu,
Que vous ayez eu,
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PASSÉ.
Que j'eusse eu,
Que tu eusses eu,
Qu'il eût eu,
Que nous eussions eu,
[eu,

Que vous eussiez
[eu,
Qu'ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

*Point de première
personne.*

Aie,
Qu'il ait,
Ayons,
Ayez,
Qu'ils aient.
.....

Verbe Auxiliaire *Être*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Je suis,
Tu es,
Il est,
Nous sommes,
Vous êtes,
Ils sont.

PRÉSENT RELATIF.

J'ét-ais,
Tu étais,
Il était,

Nous ét-ions,
Vous ét-iez.
Ils ét-aient,

PASSÉ DÉFINI.

Je fu-s,
Tu fus,
Il fut,
Nous fu-mes,
Vous fu-tes,
Ils fu-rent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été,
Tu as été,
Il a été,
Nous avons été,
Vous avez été,
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été,
Tu eus été,
Il eut été,
Nous eûmes été,
Vous eûtes été,
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PASSÉ.

J'avais été,
Tu avais été,
Il avait été,

Nous avions été,
Vous aviez été,
Ils avaient été.

FUTUR ABSOLU.

Je se-rai,
Tu se-ras,
Il se-ra,
Nous se-rons,
Vous se-rez,
Ils se-ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été,
Tu auras été,
Il aura été,
Nous aurons été
Vous aurez été,
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je ser-ais,
Tu serais,
Il serait,
Nous ser-ions,
Vous ser-iez,
Ils ser-aient.

PASSÉ.

J'aurais été,
Tu aurais été,

Il aurait été,	PRÉSENT RELATIF.	Que tu eusses été,
Nous aurions été,	Que je fu- <i>sse</i> ,	Qu'il eût été,
Vous auriez été,	Que tu fusses,	Que nous eussions
Ils auraient été,	Qu'il fût,	[été,
On dit aussi j'eusse	Que nous fu- <i>ssions</i> ,	Que vous eussiez
été, &c.	Que vous fu- <i>ssiez</i> ,	[été,
SUBJONCTIF.	Qu'ils fu- <i>ssent</i> .	Qu'ils eussent été.
PRÉSENT ABSOLU OU	PASSÉ.	IMPÉRATIF.
FUTUR.	Que j'aie été,	<i>Point de première</i>
Que je sois,	Que tu aies été,	<i>personne.</i>
Que tu sois,	Qu'il ait été,	Sois,
Qu'il soit,	Que nous ayons été,	Qu'il soit,
Que nous soyons,	Que vous ayez été,	Soyons,
Que vous soyez,	Qu'ils aient été.	Soyez,
Qu'ils soient.	PLUS-QUE-PASSÉ.	Qu'ils soient.
	Que j'eusse été,	

Verbe Actif.

Le verbe actif est celui après lequel on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire : *aimer quelqu'un* ou *aimer quelque chose*. Le verbe actif se conjugue dans ses temps composés avec le verbe *avoir*.

Conjugaison du Verbe Actif.

Formation.

Modèle.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Est tout formé et se termine en *er, ir, oir* ou *re*.

Aim-*er*.

PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

Avoir aimé.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se forme de l'Infinitif présent en changeant *er* en *ant*, *ir* en *issant*, *voir* en *evant*, *re* en *ant*.

Aim-*ant*.

PASSÉ.

Se forme de l'Infinitif présent, en changeant *er* en *é*, *ir* en *i*, *voir* en *u*, *re* en *u*.

Aim-*é*, Ayant aimé.

FUTUR.

Est composé de l'Infinitif.

Devant aimer.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

Se forme de l'Infinitif présent, en changeant *er* en *e*, *ir* en *is*, *avoir* en *ois*, *re* en *s*. Les personnes du pluriel se forment du participe présent, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*; mais si le participe est en *evant*, pour la troisième personne du pluriel, on change *evant* en *oivent*.

J'aim-*e*,
Tu aim-*es*,
Il aim-*e*,
Nous aim-*ons*,
Vous aim-*ez*,
Ils aim-*ent*.

PRÉSENT RELATIF.

Se forme du Participe présent en changeant *ant* en *ais*. Les personnes du pluriel se forment en changeant *ais* en *ions*, *iez*, *aient*.

J'aim-*ais*,
Tu aim-*ais*,
Il aim-*ait*,
Nous aim-*ions*,
Vous aim-*iez*,
Ils aim-*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Se forme de l'Infinitif présent en changeant *er* en *ai*, *ir* en *is*, *avoir* en *us*, *re* en *is*. Dans la première conjugaison pour les autres personnes, on change *ai* en *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent*. Dans les autres conjugaisons, les personnes du pluriel se forment de la première du singulier, en changeant *s* en *mes*, *tes*, *rent*.

J'aim-*ai*,
Tu aim-*as*,
Il aim-*a*,
Nous aim-*âmes*,
Vous aim-*âtes*,
Ils aim-*èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

Est composé du Participe passé.

J'ai aimé, Tu as aimé,
Il a aimé, Nous avons aimé,
Vous avez aimé,
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Est composé du Participe passé.

J'eus aimé, Tu eus aimé,
Il eut aimé, Nous eûmes aimé,
Vous eûtes aimé, Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

J'avais aimé, Tu avais
aimé, Il avait aimé,
Nous avions aimé,
Vous aviez aimé, Ils
avaient aimé.

FUTUR ABSOLU.

Se forme de l'Infinitif présent, en changeant dans la première et la seconde conjugaison *r* en *rai*, dans la troisième conjugaison, *oir* en *rai*, dans la quatrième, *re* en *rai*. Pour les autres personnes, on change *rai* en *ras*, *rons*, *rez*, *ront*,

J'aime-*rai*,
Tu aime-*ras*,
Il aime-*ra*,
Nous aime-*rons*,
Vous aime-*rez*,
Ils aime-*ront*.

FUTUR PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

J'aurai aimé, Tu auras
aimé, il aura aimé,
Nous aurons aimé,
Vous aurez aimé, Ils
auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Se forme du futur absolu de l'Indicatif, en ajoutant *s*. Les personnes du pluriel se forment de la première en changeant *ais* en *ions*, *iez*, *aient*.

J'aimer-*ai-s*,
Tu aimer-*ais*,
Il aimer-*ait*,
Nous aimer-*ions*,
Vous aimer-*iez*,
Ils aimer-*aient*.

PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

J'aurais aimé, Tu au-
rais aimé, Il aurait
aimé, Nous aurions
aimé, Vous auriez
aimé, Ils auraient
aimé. On dit aussi
j'eusse aimé; &c.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ABSOLU OU FUTUR.

Se forme du Participe présent, en changeant *ant* en *e*. Mais, si le participe est en *evant*, on change *evant* en *oive*. La première et la seconde personne du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du présent relatif de l'Indicatif; la troisième se forme de la première du singulier, en changeant *e* en *ent*.

Que j'aim-*e*,
Que tu aimes,
Qu'il aime,
Que nous aimions,
Que vous aimiez,
Qu'ils aim-*ent*.

PRÉSENT RELATIF.

Se forme du Passé défini, en changeant, dans la première conjugaison *i* en *sse*, et dans les autres en ajoutant *se*. Pour les autres personnes, on change *sse* en *t*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*.

Que j'aima-*sse*,
Que tu aimasses,
Qu'il aimâ-*t*,
Que nous aimâ-*ssions*,
Que vous aimâ-*ssiez*,
Qu'ils aimâ-*ssent*.

PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

Que j'aie aimé, Que
tu aies aimé, Qu'il ait
aimé, Que nous ayons
aimé, Que vous ayez
aimé, Qu'ils aient
aimé.

PLUS-QUE-PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

Que j'eusse aimé, Que
tu eusses aimé, Qu'il
eût aimé, Que nous
eussions aimé, Que
vous eussiez aimé,
Qu'ils eussent aimé.

IMPÉRATIF.

La seconde personne du singulier est semblable à la première personne du singulier du présent absolu de l'Indicatif; la première et la seconde du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du même temps. Les troisièmes personnes sont semblables aux mêmes du présent absolu du Subjonctif.

Point de première per-
sonne.

Aime.*
Qu'il aime,
Aïmons,
Aimez,
Qu'ils aiment.

* Si un des pronoms *y*, *en* suit cette seconde personne lorsqu'elle est terminée par une voyelle, on le fait précéder d'une *s*. Ex : montes-*y*, donnez-*en*.

Remarques Particulières.

I. Dans les verbes en *cer*, *cevoir*, *ger*, pour conserver la prononciation douce du *c* et du *g*, on met une cédille sous le *c* et un *e* après le *g*, toutes les fois que ces lettres sont suivies de *a*, *o*, *u*. Ex : *je perçai, je reçois, je reçus, je mangeai*.

II. Dans les verbes dont le participe présent est en *yant*, on change *y* en *i* avant un *e* muet. Ex : *il envoient, ils envoient, tu emploies, tu paieras, ils paieraient*.

III. Dans les verbes terminés en *eler*, comme *appeler*, et dans ceux en *eter*, comme *jeter*, on redouble *l* dans les premiers et *t* dans les seconds, toutes les fois que ces lettres sont suivies d'un *e* muet. Ex : *j'appelle, j'appellai, j'appellerai; je jette, je jetai, je jetterai*.

IV. Dans les verbes *achever*, *dépecer*, *lever*, *mener*, *semer* et leurs composés, ainsi que dans ceux en *éler*, *éder*, *éter*, *érer*, on met un accent grave sur l'*e* qui précède *c*, *v*, *m* ou *n*, *l*, *t*, ou *r*, toutes les fois que ces lettres sont suivies d'un *e* muet. Ex : *je lève, je levai, je lèverai; je mène, je menai, je mènerai; j'espère, &c.*

V.—Dans les verbes en *uer*, comme *tuer*, à la première et à la seconde personne du pluriel du présent relatif de l'Indicatif, on écrit ainsi, *nous tuions, vous tuiez*. Dans les verbes en *ier*, comme *prier*, au même temps et aux mêmes personnes, quelques grammairiens écrivent, *nous priions, vous priiez*.

Sujet du Verbe.

Le *sujet du verbe* est la *personne ou la chose à laquelle on attribue l'action ou l'état exprimé par le verbe*. Ex : *Jacques aime. . . . Jacques est aimé.*

On connaît le sujet du verbe en mettant avant le verbe la question *qui est-ce qui ?* La réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi dans cet exemple, *Alexandre vainquit Darius* ; on demande,

qui est-ce qui vainquit Darius ? on répond, *Alexandre*.
Alexandre est donc le sujet du verbe *vainquit*.

Règle.—Le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet. Ex : *le soleil luit*. . . . *les étoiles luisent*. . . . *nous parlons, vous parlez*.

Régime du Verbe.

On appelle *régime du verbe* un ou plusieurs mots qui achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe. Ainsi dans cet exemple, *je préfère Jacques à Philippe*, les mots *Jacques* et *Philippe* achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe *je préfère*. Il y a deux régimes, l'un *direct*, l'autre *indirect*.

Régime Direct.

Le *régime direct* est la personne ou la chose qui est l'objet immédiat de l'action marquée par le verbe. Ex : *J'aime mon père*. . . . *Je hais le mensonge*.

On connaît le régime direct par les mots *qui ?* ou *quoi ?* mis après le verbe : le mot qui vient en réponse est le régime direct. Ainsi, dans les deux exemples ci-dessus, on dit : *J'aime, qui ?* Réponse, *mon père*. *Je hais, quoi ?* Réponse, *le mensonge*.— Les mots *mon père* et *le mensonge* sont les régimes directs des verbes *j'aime* et *je hais*.

Les verbes actifs seuls ont des régimes directs.

Régime Indirect.

Le *régime indirect* est celui qui complète, à l'aide d'une préposition*, l'idée commencée par le verbe.

* Certains verbes en régime, quoique précédés de *a* ou de *de* ne sont pas pour cela régime indirect mais régime direct. Ex : il aime *a* rire. . . . il m'ordonna *de* partir. Ces mots *a* ou *de* ne sont qu'euphoniques. En effet, si l'on demande : *il aime, quoi ?* *il m'ordonna, quoi ?* on répondra : *a* *rire*. . . . *de* *partir*.

Si un nom est employé dans un sens partitif, la préposition *de* qui le précède n'indique pas non plus un régime indirect. Elle équivaut à *quelque*. Ex : donnez *des* pommes, c'est-à-dire *quelques* pommes.

Remarque.—On appelle *noms partitifs* des noms qui ne désignent qu'une partie de la chose dont on parle.

Exemples : Commander à ses passions, . . . Rougir de ses fautes, . . . Tenir par la main, . . . Combattre pour la patrie. (Voyez les Prépositions, page 38.)

Le régime indirect est toujours marqué par une préposition exprimée ou sous-entendue : l'usage et le dictionnaire apprendront celle qu'il faudra mettre avant chaque mot en régime.

Il y a un régime indirect qui désigne le lieu où se fait l'action, ou qui marque le changement de lieu soit pour aller soit pour venir.

Le lieu où se fait l'action ainsi que le lieu où l'on va et la personne auprès de laquelle on va, qu'ils soient marqués par un nom ou par un pronom, sont toujours précédés d'une préposition qui le plus souvent est à et en. *A* se met avant les noms de villes et de villages et *en* avant les noms de pays. Ex : J'allais *en* ville. . . Je cours *à* vous. . . Il venait *en* Canada. . . Il demeure *à* Laprairie. . . Nous arrivions *auprès* de Montréal.

On connaît ce régime par la question *où ?* mise après le verbe. Ainsi dans cet exemple, *j'allais en ville* : on dira, *j'allais, où ?* Réponse, *en ville*.

Le lieu d'où l'on vient, et la personne d'auprès de laquelle on vient sont toujours précédés de la préposition *de*. Ex : Il est parti *de* Chambly. . . Je m'éloigne *de* lui, . . . Il est entré hier dans cette maison et il *en* sort aujourd'hui.

On connaît ce régime par la question *d'où ?* mise après le verbe. Ainsi dans cet exemple : Il est parti *de* Chambly, on dira, *il est parti, d'où ?* Réponse, *de* Chambly.

Verbe Passif.

Le *verbe passif* est celui dans lequel le sujet est considéré comme souffrant ou recevant l'action marquée par le verbe. Ex : Le vice *est détesté*, la vertu *est chérie et récompensée*.

Pour la conjugaison du verbe passif en français, on ne fait autre chose qu'ajouter le participe passé du verbe que l'on conjugue aux différens temps du verbe

auxiliaire *être* : il ne s'agit donc que de bien savoir la conjugaison de ce verbe.

Tous les verbes actifs excepté *avoir*, ont un passif. Le verbe *obéir*, quoique neutre, a aussi le passif *être obéi*.

Conjugaison du Verbe Passif.

<p>INFINITIF.</p> <p style="text-align: center;">PRÉSENT.</p> <p>Être aimé.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ.</p> <p>Avoir été aimé.</p> <p style="text-align: center;">PARTICIPE.</p> <p style="text-align: center;">PRÉSENT.</p> <p>Étant aimé.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ.</p> <p>Ayant été aimé.</p> <p style="text-align: center;">FUTUR.</p> <p>Devant être aimé.</p> <p style="text-align: center;">INDICATIF.</p> <p style="text-align: center;">PRÉSENT ABSOLU.</p> <p>Je suis aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PRÉSENT RELATIF.</p> <p>J'étais aimé, &c.</p>	<p style="text-align: center;">PASSÉ DÉFINI.</p> <p>Je fus aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ INDÉFINI.</p> <p>J'ai été aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ ANTÉRIEUR.</p> <p>J'eus été aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PLUS-QUE-PASSÉ.</p> <p>J'avais été aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">FUTUR ABSOLU.</p> <p>Je serai aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">FUTUR PASSÉ.</p> <p>J'aurai été aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">CONDITIONNEL.</p> <p style="text-align: center;">PRÉSENT.</p> <p>Je serais aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ.</p> <p>J'aurais été aimé, &c.</p>	<p>On dit aussi : j'eusse été aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">SUBJONCTIF.</p> <p style="text-align: center;">PRÉSENT ABSOLU OU FUTUR.</p> <p>Que je sois aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PRÉSENT RELATIF.</p> <p>Que je fusse aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PASSÉ.</p> <p>Que j'aie été aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">PLUS-QUE-PASSÉ.</p> <p>Que j'eusse été aimé, &c.</p> <p style="text-align: center;">IMPÉRATIF.</p> <p><i>Point de première personne.</i></p> <p>Sois aimé, &c.</p>
---	--	--

Régime des Verbes Passifs.

Le nom de la personne ou de la chose qui fait l'action marquée par le verbe passif, est précédé en français d'une des prépositions *par* ou *de*. Ex : Le camp fut pris *par l'ennemi*. . . . Cet homme est méprisé *de tout le monde*.

Remarque.—On voit par ces exemples que le verbe passif est le contraire du verbe actif. Dans le verbe actif, le sujet fait l'action et le régime la souffre ; c'est le contraire dans le verbe passif. Pour

tourner l'actif en passif ou le passif en actif, il ne s'agit donc que de prendre le sujet pour en faire le régime et le régime pour en faire le sujet. Ainsi pour tourner par l'actif cette phrase, *Pompée fut défait par César*, on dira, *César défît Pompée*. Cette phrase, *le soleil féconde la terre*, tournée par le passif, sera, *la terre est fécondée par le soleil*.

Verbe Neutre.

Le *verbe neutre* est celui qui marque un état, ou une action qui ne peut tomber *directement* ni sur une personne ni sur une chose. Il suit de là qu'on connaît qu'un verbe français est neutre quand on ne peut mettre après lui ni *quelqu'un* ni *quelque chose* : ainsi *nuire* et *dormir* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *nuire quelqu'un*, *dormir quelque chose*.

Les verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs : mais quelques uns, comme le suivant, prennent aux temps composés, au lieu du verbe *avoir*, les temps correspondans du verbe *être*.

Tomber.

INFINITIF.	INDICATIF.	FUTUR ABSOLU.
PRÉSENT.	PRÉSENT ABSOLU.	Je tomberai, &c.
Tomber.	Je tombe, &c.	FUTUR PASSÉ.
PASSÉ.	PRÉSENT RELATIF.	Je serai tombé, &c.
Être tombé.	Je tombais, &c.	CONDITIONNEL.
PARTICIPE.	PASSÉ DÉFINI.	PRÉSENT.
PRÉSENT.	Je tombai, &c.	Je tomberais, &c.
Tombant.	PASSÉ INDÉFINI.	PASSÉ.
PASSÉ.	Je suis tombé, &c.	Jeserais tombé, &c.
Tombé, étant tom- [bé.	PASSÉ ANTÉRIEUR.	On dit aussi : Je fusse tombé, &c.
FUTUR.	Je fus tombé, &c.	SUBJONCTIF.
Devant tomber.	PLUS-QUE-PASSÉ.	PRÉSENT ABSOLU OU FUTUR.
	J'étais tombé, &c.	Que je tombe, &c.

PRÉSENT RELATIF.	PLUS-QUE-PASSÉ.
Que je tombas-	Que je fusse tom-
[se, &c.	[bé, &c.
	IMPÉRATIF.
PASSÉ.	Point de première
Que je sois tom-	personne.
[bé, &c.	Tombe, &c.

Les verbes neutres suivans, ainsi que *tomber*, se conjuguent toujours avec le verbe *être*, ce sont : *aller*, *arriver* et *décéder* ; *mourir*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir* et *survenir* ; *choir* ; *éclore* et *naître*, &c.

Quelques uns se conjuguent indifféremment avec *être* ou *avoir*, tels sont : *cesser*, *accourir*, *croître*, *accroître*, *décroître* et *recroître*, *apparaître*, *comparaître* et *disparaître*, &c.

D'autres se construisent avec *avoir*, quand ils marquent une action, et avec *être*, quand ils marquent un état, tels sont : *changer*, *demeurer*, *échapper*, *entrer*, *empirer*, *monter*, *passer* et *rester* ; *contrevenir*, *partir*, *périr* et *sortir* ; *déchoir*, *descendre*, &c. Ex : *il a demeuré à Québec pendant trois ans. . . Il est allé à Québec et il y est demeuré.*

Remarque.—*Dégénérer*, *renoncer*, *courir* et *subvenir* ne se conjuguent qu'avec *avoir*.

Verbe Réfléchi.

Les *verbes réfléchis* sont ceux dans lesquels le régime est la même personne ou la même chose que le sujet. Ex : *je me flatte*, *tu te blesses*, *il se souvient*, *la cire se fond*.

Ces verbes n'ont rien de particulier pour la conjugaison. Aux temps composés, ils se conjuguent comme *tomber*, c.-à.-d. qu'ils prennent l'auxiliaire *être* au lieu des temps correspondans du verbe *avoir*.

Conjugaison du Verbe Réfléchi.

<p>INFINITIF. PRÉSENT. Se réjouir.</p> <p>PASSÉ. S'être réjoui.</p> <p>PARTICIPE. PRÉSENT. Se réjouissant.</p> <p>PASSÉ. S'étant réjoui.</p> <p>FUTUR. Devant se réjouir.</p> <p>INDICATIF. PRÉSENT ABSOLU. Je me réjouis, Tu te réjouis, Il se réjouit, Nous nous réjouis- [sons. Vous vous réjouis- [sez. Ils se réjouissent.</p> <p>PRÉSENT RELATIF. Je me réjouis- [sais, &c.</p>	<p>PASSÉ DÉFINI. Je me réjouis, &c.</p> <p>PASSÉ INDEFINI. Je me suis ré- [joui, &c.</p> <p>PASSÉ ANTÉRIEUR. Je me fus ré- joui, &c.</p> <p>PLUS-QUE-PASSÉ. Je m'étais ré- joui, &c.</p> <p>FUTUR ABSOLU. Je me réjouirai, &c.</p> <p>FUTUR PASSÉ. Je me serai ré- joui, &c.</p> <p>CONDITIONNEL. PRÉSENT. Je me réjoui- [rais, &c.</p> <p>PASSÉ. Je me serais ré- [joui, &c.</p>	<p>On dit aussi : Je me fusse réjoui, &c.</p> <p>SUBJONCTIF. PRÉSENT ABSOLU OU FUTUR. Que je me réjou- [isse, &c.</p> <p>PRÉSENT RELATIF. Que je me réjou- [isse, &c.</p> <p>PASSÉ. Que je me sois ré- [joui, &c.</p> <p>PLUS-QUE-PASSÉ. Que je me fusse [réjoui, &c.</p> <p>IMPÉRATIF. Réjouis-toi, Qu'il se réjouisse, Réjouissons-nous, Réjouissez-vous, Qu'ils se réjou- [issent.</p>
--	--	---

Verbe Unipersonnel.

Les *verbes unipersonnels* sont ceux qui ne s'emploient dans tous leurs temps qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il importe, &c.* Comme ils manquent de quelques temps, il est à propos d'en donner la conjugaison.

Conjugaison du Verbe Unipersonnel.

<p>INFINITIF. PRÉSENT. Neiger.</p>	<p>PARTICIPE. PASSÉ. Ayant neigé.</p>	<p>INDICATIF. PRÉSENT ABSOLU. Il neige.</p>
---	--	--

PRÉSENT RELATIF.	FUTUR ABSOLU.	SUBJONCTIF.
Il neigeait.	Il neigera.	PRÉSENT ABSOLU ET FUTUR.
PASSÉ DÉFINI.	FUTUR PASSÉ.	Qu'il neige.
Il neigea.	Il aura neigé.	PRÉSENT RELATIF.
PASSÉ INDÉFINI.	CONDITIONNEL.	Qu'il neigeât.
Il a neigé.	PRÉSENT.	PASSÉ.
PASSÉ ANTÉRIEUR.	Il neigerait.	Qu'il ait neigé.
Il eut neigé.	PASSÉ.	PLUS-QUE-PASSÉ.
PLUS-QUE-PASSÉ.	Il aurait neigé.	Qu'il eût neigé.
Il avait neigé.	On dit aussi : il eût neigé.	

Remarque.—Le mot *il*, qui précède le verbe unipersonnel, ne tient la place d'aucun nom. Ainsi on connaît qu'un verbe est unipersonnel, lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à la place du mot *il* qui précède ce verbe, comme dans cet exemple : *il faut étudier pour devenir savant*. Mais si, en parlant d'un jeune homme, on dit : *il paraît être timide, paraît* n'est pas un verbe unipersonnel, parce qu'à la place de *il* on peut mettre *jeune homme* et dire : *ce jeune homme paraît être timide*.

Verbes Irréguliers et Défectifs.

Remarques.—Au moyen des règles tant générales que particulières qui ont été données pour la formation des temps et des personnes et du tableau ci-joint, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer. Ce tableau renferme la conjugaison des *verbes irréguliers*, c'est-à-dire, qui s'écartent à quelques uns de leurs temps ou de leurs personnes des règles qui ont été données ci-dessus. Je n'ai mis dans ce tableau que les temps et les personnes irrégulières, m'étant contenté de marquer d'un trait les temps réguliers, pour ne pas trop charger la mémoire des commençans. Dans les *verbes défectifs*, c'est-à-dire, qui manquent de quelques-uns de leurs temps ou de leurs personnes, j'ai laissé en blanc la place des temps qui manquent. Il est à remarquer à l'égard de ces derniers que, quand un verbe manque d'un temps, il manque ordinairement de tous ceux qui se forment de ce temps.

TROISIÈME CONJUGAISON.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	INDICATIF, PRÉSENT ABSOLU.	INDICATIF, PRÉSENT RELATIF.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR ABSOLU.	SUBJONCTIF, PRÉSENT ABSOLU.	IMPÉRATIF.
V-oir, Entrev-oir et Rev-oir, Pourv-oir et Prév-oir,*** Vouloir, défectif, Prévaloir, défectif, Va-loir et ses composés, défectifs, Savoir,	v-oyant, pourv-oyant, voulant, prévalant, va-lant, &c. sachant,	v-u, pourv-u, voulu, prévalu, va-lu, su,	je v-ois, je pourv-ois, je veux, &c., ils veulent, je prévaux, &c. je va-uz, &c. je sais, nous savons, vous savez, } [ils savent, } je savais,	je v-is, je pourv-us, je voulus, &c. je prévalus, &c. je va-lus, &c. je sus,	je v-errai, je pourv-otrai, je voudrai, &c. je prévaudrai, &c. je va-udrai, &c. je saurai, que je veuille, &c. que je prévale, &c. que je va-ille, &c. que nous sachions, } [que vous sachiez, } sache, sachez, } [sachez, }
Pleuvoir, unipersonnel et défectif, Avoir,	pleuvant, ayant,	plu, eu,	il pleut, j'ai, tu as, il a, nous avons, vous } [avez, ils ont, } j'avais,	il plut, j'eus,	j'aurai, qu'il ait, que nous } [ayons, que vous ayez, }	aie, ayons, ayez,
Falloir, unipersonnel et défectif, Apparoître, unipersonnel et défectif, Pouvoir, défectif,	fallant, pouvant,	fallu, pu,	il faut, il appert, je puis ou peux, tu peux, il peut, } [ils peuvent, }	il fallut, je pus,	il faudra, je pourrai,	qu'il faille, que je puisse,
Choir, défectif, Déchoir, défectif, je déchois, &c., nous déchoyons, } [&c., ils déchoient, } je déchoyais, &c. je déchus, &c. je décherrai, &c. que je déchoie, &c.
Échoir, défectif, Surseoir, S'ass-oir et Rass-oir,	échéant, sursoyant, s'ass-eyant.	échu, sursis, ass-is,	il échoit ou échet, ils échéent, je sursois, je m'ass-ieds,	j'échus, &c. je sursis, je m'ass-is,	j'écherrai, &c. je surseoirai, je m'ass-iérai ou } [m'ass-ierai, }	qu'il échée, qu'ils échéent,
M-ouvoir,*	m-ouvant,	m-u,	je m-eus, ils m-euvent,	je m-us, ou que je m-euve,

NOTA.—Le verbe *seoir*, qui signifie être convenable et être assis, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de quelques temps où il fait *il sied, il sièent, il seyait, il siéra, il siérait*. On a fait un adjectif du participe présent : on dit, *la chose n'est pas séante*. Dans la seconde signification, il n'est en usage qu'aux participes *séant* et *sis* et même en style de palais. Ex : *le Roi séant en son lit de justice ; maison sise rue St-Jacques*. Ainsi se conjugue *Messeoir*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	INDICATIF, PRÉSENT ABSOLU.	INDICATIF, PRÉSENT RELATIF.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR ABSOLU.	SUBJONCTIF, PRÉSENT ABSOLU.	IMPÉRATIF.
Rédui-re et tous ceux en uire,** Crai-ndre et tous ceux en indre, Confire, Écri-re et tous ceux en crire, L-ire et tous ceux en lire, R-ire et sour-ire, Frire, défectif,	rédui-sant, crai-gnant, confisant, écri-vant, l-isant, r-iant,	rédui-t, crai-nt, confit, écri-t, l-u, r-i, frit,	je crai-ns,	je rédui-sis, je crai-gnis, je confis, j'écri-vis, je l-us, je r-is,

* Ainsi se conjuguent *ém-ouvoir* et *prom-ouvoir* ; mais ils manquent de plusieurs de leurs temps.

** Cependant *nuire* et *luire* font au participe passé *nui* et *lui*.

*** Mais *prévoir* fait *je prévois* au passé défini.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	INDICATIF, PRÉSENT ABSOLU.	INDICATIF, PRÉSENT RELATIF.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR ABSOLU.	SUBJONCTIF, PRÉSENT ABSOLU.	IMPÉRATIF.
Di-re et Redi-re,* Maudire, Suffire, Circoncire, Braire, unipersonnel et défectif,	di-sant, maudissant, suffisant, circoncisant,	di-t, maudit, suffi, circoncis, vous di-tes, il brait, ils braient,	je di-s, je maudis, je suffis, je circoncis, il braira, ils brai- [ront, que je f-asse, que nous f-ussions, [que vous f-assiez,
F-aire et ses composés,	f-esant,	f-ait,	je f-ais, vous f-aîtes, ils f-ont,	je f-is,	je f-erai,
Pl-aire et t-aire, Tra-ire, défectif, et autres en traire, Boire, Croire, P-âtre, défectif,** N-âtre et ren-âtre, Cr-ôître,*** Par-âtre et autres en âître, Bruire, défectif, Clo-re, enclo-re et renclo-re, défectifs, Éclore, défectif,	pl-aisant, tra-yant, buvant, croyant, p-aisant, n-aisant, cr-ôissant, par-aisant, bruyant,	pl-u tra-it, bu, eru, p-u, n-é, cr-û, par-u, clo-s, éclos, con-clu, ils boivent, je p-ais, tu p-ais, il p-ait, je n-ais, il n-ait, je cr-ois, tu cr-ois, il cr-oit, je par-ais, je clo-s, tu clo-s, il clo-t, il éclôt, ils éclosent, il bruyait, ils bruyaient,	je pl-us, je bus, je crus, je n-aquis, je cr-ûs, je par-us, je clo-rrai, il éclora, ils } [éclo-ront, }	que je boive, crois, qu'il éclore, qu'ils éclosent,
Con-clure,****			nous con-cluions, vous con- [cluiez,	je con-clus,

* Dedi-re, Contredi-re, Interdi-re, Médi-re et Prédi-re se conjuguent ainsi; mais ils sont réguliers à la seconde personne plurielle du présent absolu de l'indicatif.

** Ainsi se conjugue Rep-âtre; mais il a le passé défini, je repus.

*** Conjuguez de même Acer-ôître, Décr-ôître et Recr-ôître; mais les participes *cœru*, *dœru* et *recru* ne prennent pas d'accent.

**** Ex-clure se conjugue comme Conclure; mais il a deux participes passés *exclu* et *exclus*.

INFINITIF PRÉSENT.

M-ettre et ses composés,
 Cou-dre, Décou-dre et Recou-dre,
 Abs-oudre et Diss-oudre. défectifs,*
 Mou-dre, Émou-dre et Remou-dre,
 Forfai-re, Méfai-re, Malfai-re et Parfai-re,
 Être,

Pr-endre et ses composés,
 Sui-vre et ses composés,
 V-ivre et ses composés,
 Vain-cre et Convain-cre,
 Bat-tre et ses composés,

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	INDICATIF, PRÉSENT ABSOLU.	INDICATIF, PRÉSENT RELATIF.	PASSÉ DÉFINI.	FUTUR ABSOLU.	SUBJONCTIF, PRÉSENT ABSOLU.	IMPÉRATIF.
M-ettre et ses composés,	m-is,	je m-ets,	je m-is,
Cou-dre, Décou-dre et Recou-dre,	cou-sant,	cou-su,	je cou-sis,
Abs-oudre et Diss-oudre. défectifs,*	abs-olvant,	abs-ous, oute,	j'abs-ous, &c.
Mou-dre, Émou-dre et Remou-dre,	mou-lant,	mou-lu,	je mou-lus,
Forfai-re, Méfai-re, Malfai-re et Parfai-re,	forfai-t,
Être,	Étant,	été, sans féminin,	je suis, tu es, il est, nous sommes, [vous êtes, ils sont,	je fus,	je serai,	que je sois, que nous soyons, } [que vous soyez, qu'ils soient, }	sois, soyons, so- [yez,
Pr-endre et ses composés,	pr-enant,	pr-is, ils pr-ennent,	je pr-is,
Sui-vre et ses composés,	sui-vi,	je sui-s,
V-ivre et ses composés,	v-écu,	je v-is,	je v-écus,
Vain-cre et Convain-cre,	vain-quant,	je vain-quis,
Bat-tre et ses composés,	je bat-s,

* Ainsi se conjugue Rés-oudre ; mais il a le passé défini, je résolu et deux participes passés, résolu (signifiant décidé) et résous (signifiant réduit.) Le participe résous n'a pas de féminin.

Sixième espèce de Mots.

L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot invariable qui se joint à un adjectif, à un verbe et quelquefois même à un autre adverbe, pour modifier l'étendue de leur signification.

On connaît qu'un mot est adverbe quand il peut se tourner par une préposition et un régime. Ainsi dans ces phrases : *il demeure ici..... il parle librement, ici et librement* sont des adverbes, parce qu'à leur place on peut mettre, *en ce lieu et avec liberté*, et dire : *il demeure en ce lieu..... il parle avec liberté.*

Quelques adverbes ont des régimes que l'usage et le Dictionnaire feront connaître.

Il y a différentes sortes d'adverbes :—

I.—Il y en a qui marquent le temps, comme : *hier, aujourd'hui, demain ; jadis, maintenant, bientôt, &c.*

II.—Il y en a qui marquent le lieu, comme : *ici, là ; en haut, en bas ; loin, proche, &c.*

III.—Il y en a qui marquent la quantité, comme : *peu, assez, trop ; plus, moins, autant ; très, bien, fort, &c.*

IV.—Il y en a qui marquent l'ordre et le rang, comme : *d'abord, auparavant, après, ensuite ; première-ment, seconde-ment, troisième-ment, &c.*

V.—Il y en a qui marquent l'affirmation, comme : *oui, certes, vrai-ment, &c.*

VI.—Il y en a qui marquent la négation, comme : *non, ne pas, ne point, nulle-ment, &c.*

VII.—Il y en a pour interroger, comme : *pourquoi, comment, combien, &c.*

VIII.—Il y en a qui marquent le doute, comme : *probable-ment, peut-être, &c.*

IX.—Il y en a qui marquent la comparaison, comme : *si, aussi ; tout, autant, &c.*

X.—Il y en a qui marquent la manière, comme : *prude-ment, courageuse-ment, &c.*

Formation des Adverbes terminés en *ment*.

Ils se forment la plupart de l'adjectif correspondant : 1°. En ajoutant *ment* au masculin de l'adjectif, s'il est terminé par une voyelle ; ainsi, *vrai, joli, sensé, dû, honnête*, font *vrai-ment, joli-ment, sensément, dû-ment, honnête-ment*.

2°. Si l'adjectif est terminé par *nt* on change *nt* en *mment* ; ainsi *consta-nt, dilige-nt*, font *consta-mment, dilige-mment*. On excepte *présent* et les monosyllabes qui suivent la règle suivante.

3°. Dans ceux qui ne sont terminés ni par une voyelle ni par *nt*, on ajoute *ment* au féminin de l'adjectif. Ex : *Nul, Nulle, Nulle-ment ; Adroit, Adroite, Adroite-ment*.

REMARQUES.

I.—Quelquefois les adjectifs deviennent de véritables adverbes ; c'est lorsqu'ils ne se rapportent à aucun nom et qu'ils ne sont dans la phrase que pour modifier le verbe auquel ils sont joints, comme : sentir *bon*, frapper *juste*, chanter *faux*.

II.—Pareillement les adverbes deviennent quelquefois de vrais noms susceptibles d'articles et de nombres, on dit : *le derrière* d'une maison, *le dessous* du poêle, prendre *les devants*, &c.

III.—Lorsque le modificatif d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe est exprimé par plusieurs mots, comme : *à l'improviste, dans peu, tout d'un coup*, &c. on l'appelle *expression adverbiale*.

IV.—Quand l'adverbe se forme de l'adjectif féminin, l'*e* qui précède *ment* est muet, excepté dans les suivans : *aveuglément, commodément, communément, conformément, énormément, expressément, impunément, importunément, obscurément, opiniâtrément, précisé-ment, profondément*.

Septième espèce de Mots.

LA PRÉPOSITION.

La préposition est un mot invariable qui sert à désigner les différents rapports qu'il y a entre plusieurs mots d'une même phrase. Ex : les Lapons vivent dans des habitations creusées sous terre. Dans et sous sont des prépositions : les mots habitations et terre qui suivent ces prépositions, en sont les régimes.

Prépositions Françaises.

<i>A</i> : aller à Québec . . . demeurer à la campagne.	<i>Devers</i> : je n'ai par <i>devers</i> moi aucune preuve de ce fait.
<i>Après</i> : rejetterons-nous toujours le bonheur, pour courir <i>après</i> son ombre !	<i>Durant</i> : il parla <i>durant</i> trois heures.
<i>Attendu</i> : il ne partira que la semaine prochaine, <i>attendu</i> ses nombreuses occupations.	<i>En</i> : voyage <i>en</i> Amérique.
<i>Autour</i> : <i>autour</i> de lui se jouaient les tendres agneaux.	<i>Entre</i> : il le tenait serré <i>entre</i> ses bras.
<i>Avant</i> : mille ans <i>avant</i> l'Ère chrétienne.	<i>Envers</i> : sa conduite <i>envers</i> son ennemi est digne d'éloge.
<i>Avec</i> : ne joignez pas société <i>avec</i> le méchant.	<i>Excepté</i> : tous les Israélites qui sortirent de l'Égypte, <i>excepté</i> deux périrent dans le désert.
<i>Chez</i> : demeurer <i>chez</i> un ami.	<i>Hormis</i> : tous, <i>hormis</i> mon frère et moi, furent instruits du complot.
<i>Concernant</i> : discours <i>concernant</i> l'aumône.	<i>Hors</i> : je puis tout sacrifier, <i>hors</i> l'honneur et la vérité.
<i>Contre</i> : discours <i>contre</i> l'avarice.	<i>Joignant</i> : il bâtit sa maison <i>joignant</i> la mienne.
<i>Dans</i> : <i>dans</i> les villes et <i>dans</i> les campagnes.	<i>Jusque</i> : on n'avait pas vu cela <i>jusqu'à</i> cette heure.
<i>De</i> : un bon Roi est chéri <i>de</i> ses peuples.	<i>Malgré</i> : nous partîmes, <i>malgré</i> les tendres remontrances de notre mère.
<i>Depuis</i> : l'an 84 <i>depuis</i> la fondation de Rome.	<i>Moyennant</i> : je réussirai <i>moyennant</i> votre secours.
<i>Dès</i> : se donner à l'étude <i>dès</i> la jeunesse.	<i>Nonobstant</i> : il poursuivit <i>nonobstant</i> les clameurs des assistants.
<i>Derrière</i> : il se campa <i>derrière</i> le mont Aventin.	
<i>Devant</i> : il fut sommé de paraître <i>devant</i> ses Juges.	

<i>Outre</i> : pour réussir dans le monde, il faut, <i>outré</i> la science, un grand fond de probité.	<i>Sans</i> : on ne peut être heureux <i>sans</i> la vertu.
<i>Par</i> : ils se tenaient <i>par</i> la main.	<i>Sous</i> : tout ce qui est <i>sous</i> le soleil.
<i>Parmi</i> : il fut trouvé <i>parmi</i> les blessés.	<i>Suivant</i> : cela est juste <i>suivant</i> moi.
<i>Pendant</i> : il fut malade <i>pendant</i> trois ans.	<i>Sur</i> : l'armée campait <i>sur</i> une hauteur.
<i>Pour</i> : travailler <i>pour</i> le bien public.	<i>Touchant</i> : je n'ai rien su <i>touchant</i> cette affaire.
<i>Sauf</i> : compte rendu, <i>sauf</i> erreur.	<i>Vers</i> : l'aimant se tourne <i>vers</i> le Nord.
<i>Selon</i> : se conduire <i>selon</i> les lumières de la raison.	<i>Vu</i> : il acquerra de la gloire, <i>vu</i> sa bravoure.

REMARQUES.

I.—Les *locutions prépositives* ou *prépositions composées* sont celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : à côté de, à travers, au travers de, auprès de, proche de, en présence de. Ex : il se jetta à travers les ennemis.

II. Les prépositions à, de, en se répètent avant chaque mot qu'elles régissent. Ex : il passe son temps à rire et à folâtrer..... La terre n'est couverte que de palais détruits, de trônes renversés, que de lauriers flétris, que de sceptres brisés..... Les mêmes préjugés sont répandus en Europe, en Asie, en Afrique, et même en Amérique.

III.—Les autres prépositions se répètent aussi avant les mots qui signifient des choses entièrement différentes. Ex : c'est un homme sans foi, sans honneur et sans affection..... Les Romains brillèrent par les lois, par les arts et surtout par la guerre.

Mais il faudra dire : Il charme par sa bonté et sa douceur, sans répéter la préposition par, parce que bonté et douceur, sont des mots à peu près synonymes.

IV. Quelquefois des prépositions régissent d'autres prépositions. Ex : il venait de chez son père. . . j'étais hors de la ville.

Huitième espèce de Mots.

LA CONJONCTION.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les mots et les phrases entr'elles. Ainsi dans cette phrase : La nuit l'enchaîne encore ; *mais* demain, s'il nous retrouve dans la plaine, il fondra sur nous, *et* nos malheurs nous apprendront à le connaître ; *mais*, *si*, *et* sont des conjonctions, parce qu'ils servent à joindre les différentes parties de cette phrase.

Les *locutions conjonctives* ou *conjonctions composées* sont celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : *parce que*, *tandis que*, *supposé que*, &c.

Il y a différentes sortes de conjonctions :

I.—Pour marquer le temps : *quand*, *lorsque*, *pendant que*, &c. Ex : venez me voir, *quand* vous le pourrez.

II.—Pour comparer : *comme*, *de même que*, *ainsi que*, &c. Ex : il était, *ainsi que* votre frère, à la bataille de Chateauguay.

III.—Pour conclure, *donc*, *par conséquent*, *c'est pourquoi*, &c. Ex : cette armée était peu nombreuse et énervée par les plaisirs, *c'est pourquoi* la victoire fut aisée.

IV.—Pour marquer opposition : *mais*, *quoique*, *néanmoins*, &c. cet homme, *quoique* peu instruit, est intéressant.

V.—Pour marquer le motif : *car*, *puisque*, &c. Ex : je le ferai, *puisque* vous me l'ordonnez.

VI.—Pour marquer la condition : *si*, *pourvu que*, &c. Ex : vous aurez droit à toute ma reconnaissance, *si* vous me rendez ce service.

VII.—Pour marquer la liaison : *et*, *ni*, &c. Ex : les chevaux bondissent *et* traînent au hasard le char abandonné. On appelle ces dernières *copulatives*.

VIII.—Pour marquer la division : *ou*, *ou bien*, *tantôt*, &c. Ex : ils s'écrièrent tout d'une voix, la victoire *ou* la mort. On les appelle *disjonctives*.

Remarque.—Il y a encore un grand nombre de conjonctions, l'usage les fera connaître. La plus ordinaire est *que*, qui diffère de *qu'* pronom, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *quel, quelle* et un nom. Ex : obéis, si tu veux *qu'*on t'obéisse un jour.

Règle.—Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant à l'Indicatif, les autres au Subjonctif. Ex : *lorsqu'il voulait* parler, sa voix ne rendait que des sons confus et entrecoupés de sanglots..... *Quoiqu'il aimât* pa sionnément les lettres, il passa une grande partie de sa vie à voyager.

Neuvième espèce de Mots.

L'INTERJECTION.

L'*Interjection* est un mot invariable qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'ame.

Les principales interjections sont :—

I.—Pour peindre la joie : <i>Ah !</i>	VI.—Pour encourager : <i>Ça !</i>
II.—Pour la crainte : <i>Hé !</i>	<i>Ho Ça !</i>
III.—Pour la douleur : <i>Aie !</i>	VII.—Pour avertir : <i>Hola !</i>
<i>Ouf ! Hélas !</i>	<i>Hem !</i>
IV.—Pour l'aversion : <i>Fi !</i>	VIII.—Pour le silence : <i>Chut !</i>
V.—Pour l'admiration : <i>Oh !</i>

Remarque.—On range dans la classe des interjections certains mots, qui ne le sont pas de leur nature et qui ne le deviennent que par l'usage qu'on en fait pour exprimer quelque mouvement de l'ame ; comme : *grand Dieu ! grands dieux ! miséricorde ! tout beau ! paix !* &c. L'interjection n'a pas de régime. Quant à la place qu'elle doit occuper dans le discours, l'oreille et le sentiment seuls doivent en décider.

FIN

DE LA PREMIÈRE PARTIE

NOUVELLE
Grammaire Française.

—♦—
SECONDE PARTIE.

—♦—
ARTICLE PRÉLIMINAIRE.
DE L'ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE est la manière d'écrire les mots d'une langue conformément à l'usage adopté par les meilleurs grammairiens.

Elle renferme la *punctuation*, l'*accent*, l'*apostrophe*, &c.

Remarques sur les Lettres.

A—ne se prononce pas dans *aoriste*, *aout*, *aouïteron*, *taon*, *saone*, (rivière.)

C—final ne se prononce pas dans *estomac*, *broc*, *croc*, *accroc*, *marc*, *échecs*, (jeu), *escroc*, *clerc*, *cric*, *porc*, &c. *C* a la prononciation du *g* dans *second* et *secret* : et le *ch* celui du *q* dans *Machiavel* et *archiépiscopal*.

D—se prononce *t* à la fin d'un adjectif suivi immédiatement du nom auquel il est joint, si ce nom commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ex : *grand homme*. C'est la même chose, s'il est à la fin d'un verbe suivi d'un mot commençant par une voyelle. Ex : il *pend* à cet arbre. . . . *part-il* ?

E—ne se prononce pas dans *Cuen* (ville) et se prononce *a* dans *solennel* qu'on prononce *solanel*.

F—ne se prononce pas au pluriel des mots *neuf*, *bœuf*, *œuf*, et même au singulier, quand ils sont intimement liés avec d'autres mots, comme : *neuf-de-lœuf*, &c. Dans *neuf*, *f* se prononce *v* avant un nom qui

commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ex : *neuf hommes*.

I—ne se prononce pas dans *moignon, oignon, poignant, poignée, poignard, Montaigne*, (nom d'homme.)

N—se prononce dans *chrétienté* comme dans *chrétien*. On n'en prononce qu'un dans *innocent* et ses dérivés. On fait sonner *n* final dans tous les adjectifs suivis immédiatement d'un nom qui commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ex : un *bon auteur*, un *vilain homme*. Mais *n* à la fin des noms ne sonne jamais avant un autre mot. Ex : *passion aveugle*.

O—ne se prononce pas dans *fuon, paon, Laon* (ville.) On dit avec aspiration, le *onze* de Janvier.... il dit le *oui* et le non. Mais on peut dire, le *onzième* et l'*onzième*.

P—ne se prononce pas dans *exempt, dompter* et *indomptable* ; mais on le prononce dans *exemption* et *sympôme*.

Q—se prononce dans *coq* au singulier et au pluriel. *Liquéfier* se prononce *ikéfier* ; mais on prononce *liquéfaction*.

S—entre deux voyelles se prononce, à quelques exceptions près, comme *z*. Ainsi *désordre* se prononce *dézordre*. De même, lorsque, dans la composition d'un mot, *trans* est suivi d'une voyelle comme, *transaction*.

T—se prononce dans *abject, dot, exact, fat, granit, net, rapt, subit, suspect*.

Majuscules.

On met des lettres majuscules : 1°. au commencement de toute phrase qui ne dépend pas d'une autre phrase ; 2°. dans la Poésie, au commencement de chaque vers ; 3°. au commencement des noms propres ; 4°. au commencement des noms d'arts, de sciences, de métiers, &c. s'ils ne sont pas présentés comme marquant simplement la qualification ; 5°. avant les noms qui expriment le principal sujet du

discours. 6°. Enfin les initiales de certains mots qu'on a coutume d'abrégier doivent être des majuscules, comme : S. M. B. pour dire *sa majesté britannique*.

Remarque.—On ne met point d'accent sur les majuscules.

Apostrophe.

Dans certains mots qui finissent par *a, e, i*, on retranche ces lettres, toutes les fois que le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette. Alors pour marquer l'élosion ou la suppression de la lettre, on met une *apostrophe*. (')

I.—*A*— se retranche dans l'article *la* et dans le pronom *la*, s'il ne suit pas un impératif.

II.—*E*—se retranche : 1°. dans *je, me, te, se, le, que, ne, ce* et dans l'adjectif *grande* suivi de certains noms, comme : *grand'mère, grand'tante, &c.* 2°. Dans la préposition *entre* formant un verbe réciproque, comme *s'entr'aimer*, et dans *entr'eux, entr'elles, entr'autres*. 3°. Dans *jusque* avant *à, au, ici, où*. 4°. Dans *puisque* et dans *quoique* avant un pronom personnel, de même que lorsque ces conjonctions sont avant *un* et *on*. Ex : *puisque'il part. . . quoiqu'on dise.* 5°. Dans *quelque* avant *un* et *autre* ainsi que dans ces expressions *quelqu'il soit. . . quelle qu'elle soit*.

III.—*I*—ne se perd que dans *si* suivi de *il, ils*. Ex : *s'il vient, s'ils viennent*.

Du Tiret.

Le *tiret* est un trait horizontal (-) que l'on met : 1°. Entre les mots que l'on veut unir pour n'en former qu'un seul, comme, *arc-en-ciel. . . vis-à-vis*.

2°. A la fin d'une ligne pour marquer que le mot n'est pas fini.

3°. Entre deux adjectifs de nombre, si le dernier ne passe pas dix. Ex : *vingt-deux, soixante-dix*, mil huit cent *trente-un*. On écrit encore de même *quatre-vingt*.

4°. Dans le dialogue, pour éviter la répétition de *dit-il, dit-elle*.

5°. Entre le pronom personnel et le mot même, comme, *moi-même*.

6°. Lorsqu'un Impératif a pour régime un des pronoms *moi, toi, nous, vous, le, la, lui, les, leur, y, en* et qu'il en est suivi. Ex: aimez-le. . . . donnez-le-lui. . . . allez-vous-en.

7°. Entre le verbe et le pronom sujet, si ce dernier est après le verbe. Ex: *viendrez-vous? finit-on? est-ce lui?* Mais, si le verbe finissait par une voyelle et que le pronom fût *il, elle* ou *ou*, il faudrait mettre un *t* entre le verbe et le pronom de cette manière, *parle-t-il? va-t-on?*

Du Tréma.

Le *tréma* n'est autre chose que deux points (") que l'on met sur l'une des voyelles *e, i, u*, pour avertir de la prononcer séparément d'une autre voyelle qui est avant, comme: *ciguë, haïr, Antinoïs*.

De la Cédille.

La *Cédille* est une petite figure (,) que l'on place sous le *c*, pour avertir qu'il doit prendre le son de l'*s*, comme *Français, je reçus*.

De la Parenthèse.

La *parenthèse* est une figure () qui sert à clore une espèce de note renfermée dans une phrase: Ex: *Darius (c'était le nom du Roi) répandit, &c.*

De la Ponctuation.

La ponctuation est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, les pauses plus ou moins grandes que l'on doit faire en lisant.

Les signes de la ponctuation sont: la *virgule* (,) le *point-virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?), le *point admiratif* (!), les *points suspensifs* (. . . .) et l'*alinéa*.

La *virgule* indique la moindre de toutes les pauses. Ex : *ses regards pénétrants, son vaste souvenir, embrassent le présent, le passé, l'avenir. . . . Il n'entend ni les cieux qui grondent sur sa tête, ni le bruit des rochers battus par la tempête.*

Remarque.— On doit mettre entre deux virgules la phrase incidente explicative, et sans virgule la phrase incidente restrictive. Ex : les richesses, *qui sont passagères*, ne sont pas dignes d'occuper le cœur de l'homme. Les seules richesses *qu'il doit désirer*, sont la vertu et l'estime de ses semblables.

Le *point-virgule* marque une pause plus grande que celle de la virgule. Ex : Non, ma mère, *vous ne vous êtes pas trompée ; celui-ci est aussi un Alexandre.*

Les *deux points* expriment un repos encore plus considérable que celui du point virgule. Ex : *Il y a certaines choses qu'on apprend sans les étudier : il y en a d'autres qu'on étudie sans les apprendre.*

Le *point* indique le plus grand repos : Ex : *Le sage est ménager de temps et de paroles.*

Le *point interrogatif* se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation. Ex : *Combien en avez-vous apporté ? Avez-vous vu cet homme ?*

Le *point admiratif* se place après un mot ou après une phrase qui marque quelque mouvement de surprise, de douleur, d'admiration, &c. Ex : *Ah ! que de la vertu les charmes sont puissans !*

Les *points suspensifs* se mettent, lorsque l'âme, comme oppressée par la douleur ou par la joie, ne laisse échapper que des phrases interrompues et sans suite : Ex :

J'ai vu sans mourir de douleur,
 J'ai vu siècles futurs, vous ne le pourrez croire !
 Ah ! j'en frémis encor de dépit et d'horreur ;
 J'ai vu mon verre plein, et je n'ai pu le boire. . . .

L'*alinéa* a lieu, lorsqu'on quitte une ligne où on vient de finir une phrase, pour en commencer une nouvelle à la ligne suivante.

NOUVELLE
Grammaire Française.

—o—
SECONDE PARTIE:
OBSERVATIONS SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.

—o—
Première espèce de Mots.

LE NOM.

NOMS COLLECTIFS.

Parmi les noms communs on distingue les *noms collectifs*. Ce sont des noms qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme; *pruñte, troupeau*.

On en distingue de deux sortes : les *collectifs partitifs* et les *collectifs généraux*.

Les collectifs partitifs ne marquent qu'une partie ou qu'un nombre indéterminé des personnes ou des choses dont on parle. Ex : *une foule* de gens. On peut ranger parmi eux, à cause des règles qu'ils suivent, les adverbess de quantité. Ex : *beaucoup* de personnes. . . . *assez* d'auteurs.

Les collectifs généraux marquent la totalité ou un nombre déterminé des personnes ou des choses dont on parle. Ils sont toujours précédés de l'article ou d'un équivalent de l'article, comme; *mon, ton, son, ce*. Ex : *la moitié* des oiseaux. . . . *cette multitude* d'oiseaux. . . . *son troupeau* de brebis.

Règle I.—Après un collectif partitif suivi de la préposition *de* et d'un nom, le verbe, l'adjectif et le participe s'accordent av. c. ce dernier. Ex : *Une foule de gens peuvent* &c. . . . Il y a *beaucoup de personnes capables* &c. . . . Il trouva *une partie de ses compagnons accusés* à ce travail. On dit de même *la plupart furent* d'avis, à cause d'un nom pluriel sous-entendu entre *la plupart* et le verbe.

Règle II.—Après un collectif général suivi de *de* et d'un nom, le verbe, l'adjectif et le participe s'accordent avec le collectif général. Ex : *La foule des auteurs croit. . . . Il a fourni le nombre de volumes convenu,*

Nombre des Noms.

Les noms propres ne prennent jamais la marque du pluriel, quand même ils désigneraient plusieurs individus portant le même nom. Toutefois l'usage veut qu'on mette au pluriel tout ce qui a rapport à ces noms. Ex : *Les deux Corneille se sont distingués dans la République des lettres.*

Mais, si un nom propre est mis pour un nom commun, il peut prendre alors la marque du pluriel. Ex : *Les Corneilles sont rares, c'est-à-dire, les poètes qui ressemblent à Corneille. . . Un Auguste aisément peut faire des Virgiles, c'est-à-dire, un prince ressemblant à Auguste peut faire des hommes semblables à Virgile.*

La plupart des mots qui ont passé des langues mortes ou étrangères dans notre langue, ne prennent pas la marque caractéristique du pluriel. On écrit : *des in-folio, des errata, des pensum.* On écrit encore sans *s* ; *des in-douze, des in-seize.*

Ni les mots employés accidentellement comme noms ni même les noms employés matériellement, ne prennent non plus la marque du pluriel ; mais ils prennent l'article. Tels sont : *les on dit. . . les qu'en dira-t-on. . . les cinq. . . les neuf. . . quatre il. . . deux tu. . . trois moi. . . les si. . . les pourquoi. . . les que. . . l. s oui. . . les non.* Les mots employés de cette manière sont masculins. Ex : *il le paya d'un beau je vous remercie.*

Quelques noms n'ont pas de pluriel, tels sont : *innocence, espoir, &c.* D'autres n'ont que le pluriel, tels sont : *aguets, mœurs, pleurs, &c.* L'usage et le Dictionnaire feront connaître les uns et les autres.

Noms Composés.

On appelle *noms composés* certains termes dans la composition desquels il entre plusieurs mots, comme : *Hôtel-Dieu, Vice-Consul.*

Dans les noms composés, les noms et les adjectifs seuls sont susceptibles de prendre la marque du pluriel. Ex : Un contre-jour, *des contre-jours*..... Un rouge gorge, *des rouges-gorges.*

Règle.—Ce n'est qu'en considérant attentivement les différens mots qui composent ces noms et leurs rapports entr'eux, et même en les décomposant, qu'on pourra les écrire correctement. Quelques exemples apprendront à faire cet examen.

On écrira des *basses-cours*, c'est-à-dire, des *cours* qui sont *basses* ; c'est l'accord de l'adjectif avec le nom. Des *fourmis-lions*, c'est-à-dire, des *fourmis* qui ressemblent à des *lions*.

On écrit sans leur donner la marque du pluriel : des *crève-cœur*, des *serre-tête*, des *loute-feu*, des *coupe-gorge*, des *gâte-métier* ; parce que des *crève-cœur* veulent dire des chagrins qui crévent le cœur ; des *serre-tête* des rubans qui serrent la tête, &c.

On écrit des *coq-à-l'âne* : on appelle ainsi des discours sans suite, dans lesquels on passe d'une chose à une autre toute différente comme d'un *coq* à un *âne*. On écrit pareillement, des *réveil e-matin*, sans marque caractéristique du pluriel, parce que ce mot signifie des horloges qui réveillent le matin.

On écrira avec la marque du pluriel : un *cure-dents*, un *couvre-pieds*, un *essuie-mains* ; parce que un *cure-dents* est un instrument pour se curer les *dents*, un *couvre-pieds* est un linge qui couvre les *pieds*, &c.

S'il y a entre deux noms une préposition exprimée ou sous-entendue, le second ne prend pas la marque du pluriel. Ex : des *arcs-en-ciel*, des *belles-de-nuit*, des *bains-Marie*, des *fêtes-Dieu*, parce que ces mots signifient des *bains de Marie*, des *fêtes de Dieu*. On en excepte les mots ; *croc-en-jambes*, *haut-de-chausses*, *maître-ès-arts*.

Le mot latin *vice* qui signifie à la place de, et les mots initiaux *demi*, *semi*, *tragi*, sont invariables. Ex : Des *vice-consuls*, des *demi-dieux*, des *semi-tons*, des auteurs *tragi-comiques*.

Genre des Noms.

Beaucoup de noms ont des genres différens, selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel, ou selon leurs différens emplois.

Amour est masculin au singulier et féminin au pluriel. Ex : poussé par l'*amour le plus pur*... Adrien se deshonorâ par *des amours monstrueuses*. Mais les *Amours* (divinités payennes) sont du genre masculin.

Couple est masculin, quand on parle de deux personnes unies par l'amitié ou par le mariage. Ex : *un couple heureux*. On dira de même ; *un couple* de pigeons, si l'on parle d'un mâle et d'une femelle que l'on a appareillés. Autrement *couple* est féminin. Ex : il a acheté *une couple* de pigeons.

Orgue est masculin au singulier et féminin au pluriel. Ex : c'est *un bel orgue*..... Ce sont *d'excellentes orgues*.

Au propre, *foudre* est ordinairement féminin ; et, au figuré, il est toujours masculin. Ex : *la foudre* éclate dans la nue..... C'était *un foudre* de guerre.

Orge est féminin, si l'on parle de l'orge qui est sur pied. Ex : voilà de l'*orge* bien levée..... Voilà de *belles orges*. Mais si l'on parle de l'orge en grains, il est masculin. Ex : de l'*orge mondé*...de l'*orge perlé*.

Gens nom pluriel est tantôt masculin et tantôt féminin. 1°. Les adjectifs qui suivent le mot *gens* se mettent toujours au masculin. Ex : des *gens heureux*..... Les *gens* de bien sont estimés. 2°. Les adjectifs qui le précèdent se mettent au féminin. Ex : de *bonnes gens*.

Remarque.—*Tout* joint au mot *gens* ne suit pas les mêmes règles. 1°. S'il est seul avec ce mot, il se met au masculin. Ex : *Tous* les *gens* de bien. 2°. S'il est accompagné d'un adjectif, il se met au masculin,

pourvu que cet adjectif soit terminé par un *e* muet au masculin. Ex : *tous les honnêtes gens*. C'est le contraire, si cet adjectif n'est pas terminé par un *e* muet au masculin. Ex : *Toutes les vieilles gens*.

Quelques personnes font quelquefois *Automne* féminin. Il est mieux de ne lui donner que le genre masculin. *Hiver, printemps et été* sont masculins.

Observation.—Un grand nombre de mots tels que : *forêt, greffe, aune, &c.* sont masculins ou féminins, selon leurs différentes significations. Ainsi *aune* (espèce de bois) est masculin et *aune* (mesure) est féminin, *Forêt* (outil) est masculin, et *forêt* (étendue de pays couvert de bois) est féminin. Le Dictionnaire apprend toutes ces différences.

Régime du Nom.

Il y a en français deux régimes du nom. L'un qui marque l'individu, comme, *soulier de la femme* : il est toujours accompagné de l'article ou d'un équivalent. L'autre marque simplement la qualité, comme, *soulier de femme* : il ne doit jamais être accompagné de l'article ni d'un équivalent de l'article.

Du Nom en Régime.

Un nom ou un pronom peut être régi par deux adjectifs ou par deux verbes, pourvu que ces adjectifs ou ces verbes aient le même régime. Ex : Il est *utile et cher à sa famille*. . . . *il attaqua et prit la ville*.

Mais on ne pourrait pas dire : il est *utile et chéri de sa famille*, parce que *chéri* veut son régime précédé de la préposition *de*, et qu'*utile* le veut précédé de la préposition *à*. Il faut dans ce cas mettre le nom en régime après le premier mot régissant, et donner pour régime au second un pronom qui tiende la place du nom. Ex : Il est *utile à sa famille* et il *en* est *chéri*.

Seconde espece de Mots.

L'ARTICLE.

USAGE ET PLACE DE L'ARTICLE.

Règle I.—L'article doit se répéter avant chaque nom pris dans un sens déterminé ou, ce qui revient au même, lorsque ce nom désigne tout un genre, toute une espèce ou un individu particulier. Ex : *Les bêtes* sont conduites par *l'instinct*..... *L'homme* dont vous m'avez parlé, est malade..... *Le Roi* et *le sujet*, *le puissant* et *le faible*, *les palatins des princes*, *la hutte du sauvage*, tout est soumis à *la même destruction*.

Cette règle s'applique à tous les mots qui tiennent lieu de l'article. Il faut dire : *ton père* et *ta mère* et non pas *tes père* et *mère*. On dira de même ; *cet homme* et *cette femme*..... je n'y trouvai *aucun livre*, *aucun monument intéressant*.

Cependant si des adjectifs unis par *et* modifient un même nom, on ne répète pas l'article. On dira : *Le vaste et heureux Canada*, parce que c'est le même Canada qui est vaste et heureux. Mais il faudra dire : *les philosophes anciens et les modernes*, parce que ce ne sont pas les mêmes philosophes qui sont anciens et modernes : c'est comme si l'on disait, *les philosophes anciens et les philosophes modernes*. Par la même règle on dira : Je lui ai montré *mes beaux* et *mes vilains habits*.. *Ce vieux* et *ce jeune cheval* lui appartiennent.

On fait encore usage de l'article avant les noms pris dans un sens partitif, pourvu que ces noms ne soient pas précédés d'un adjectif. Ex : Nous voyions à nos pieds *des ruisseaux*, *des cascades*, *des prairies verdoyantes*, . . . Les environs de Québec offrent de *beaux paysages* et non pas *des beaux paysages*, à cause de l'adjectif qui précède le nom.

Règle II.—On ne met point l'article avant un nom, si ce nom est pris dans un sens indéterminé ; ou, en

d'autres termes, si par ce nom on ne veut désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier. Ex : Cette boutique est bien assortie de *toiles* et de *draps*.

Les noms propres ne doivent pas non plus être précédés de l'article. Ex : Les ouvrages d'*Homère* et de *Virgile* faisaient l'admiration de *Voltaire* et de *Delille*. Cette règle pourtant n'a pas lieu pour les noms propres pris comme noms communs. Ex : On peut considérer *Napoléon* comme l'*Alexandre* de notre âge.

Troisième espèce de Mots.

L'ADJECTIF,

DEGRÉS DE QUALIFICATIONS DANS LES ADJECTIFS ET DANS LES ADVERBES.

La plupart des adjectifs et des adverbes ont trois degrés de qualifications qu'on appelle : le *Positif*, le *Comparatif* et le *Superlatif*.

Du Positif.

Le positif n'est autre chose que l'adjectif ou l'adverbe simple, comme, *prudent*, *prudemment*.

Du Comparatif.

Le comparatif est l'adjectif exprimant une comparaison, comme, *plus prudent*, *plus prudemment*.

Si l'on compare deux choses, on trouve que l'une est supérieure ou inférieure ou égale à l'autre : de là les comparaisons de *supériorité*, d'*infériorité* et d'*égalité*.

On se sert ordinairement du mot *que* pour joindre les deux choses que l'on compare.

Comparaison de Supériorité.

Pour marquer une comparaison de supériorité, on met *plus* avant l'adjectif : Ex : La rose est *plus belle que* la violette..... La rose n'est pas *plus belle que* l'œillet.

Remarque.—*Meilleur, moindre et pire*, qui signifient *plus bon, plus petit, plus mauvais*, marquent des comparaisons de supériorité. *Pis et mieux*, qui signifient *plus mal, plus bien*, sont de même des comparatifs adverbés de supériorité. *Plus bon* et *plus bien* ne se disent pas.

Comparaison d'Infériorité.

Pour marquer une comparaison d'infériorité, on met *moins* avant l'adjectif. Ex : La violette est *moins belle que* la rose..... L'œillet n'est pas *moins beau que* la rose.

Remarque.—Si la comparaison de supériorité ou d'infériorité n'est accompagnée ni d'une négation ni d'une interrogation, et qu'elle tombe sur un verbe dans le second membre ; il faut joindre la négative *ne* à ce verbe. Ex : Il est *plus savant*..... *moins savant* que je *ne* le pensais. Mais on dira : Est-il *plus savant* que je le pensais ?..... Il ne peut être *plus savant* qu'il l'est ; parce que les comparatifs dans ces deux phrases sont accompagnés de négation ou d'interrogation.

Comparaison d'Égalité.

Pour marquer une comparaison d'égalité, on met *si, tant*, dans la phrase négative ; *aussi, autant*, dans la phrase affirmative. *Tant, autant* ne s'emploient qu'avant les noms et les verbes ; partout ailleurs on se sert de *si, aussi*, même avant les participes. Ex : Il n'est pas *si prudent que* son frère..... Il n'a pas *tant de prudence que* son frère..... Il est *aussi sage que* prudent..... Il a *autant de sagesse que* de prudence.

Cependant on peut mettre *autant* entre deux adjectifs. Ex : Il est *sage autant que prudent*.

Remarque.—I. *Autant* répété marque aussi une comparaison d'égalité. Ainsi cette phrase, *autant de têtes, autant de sentimens*, équivaut à celle-ci, *autant de sentimens que de têtes*. II. *Tant, autant*, à la fin d'une phrase, marquent de même une comparaison d'égalité. Ex : Votre père avait beaucoup de prudence, vous n'en avez pas *tant*. . . . Il aimait beaucoup l'étude, l'aimez-vous *autant* ?

Du Superlatif.

Le superlatif est l'adjectif exprimant la qualité dans un très haut degré ou dans le plus haut degré.

On forme le superlatif en mettant un des adverbes *très, bien, fort, infiniment, extrêmement* avant le positif. Ex : *Très bon père, fort bonne mère, homme extrêmement petit*. On le forme encore en mettant l'article ou un des pronoms possessifs avant le comparatif. Ex : *Le meilleur des pères, la plus tendre des mères, ses plus beaux habits*.

Le superlatif est ou *relatif* ou *absolu*.

Le *superlatif relatif* exprime la qualité au suprême degré ou à un très haut degré, *avec rapport à une autre chose*. Ex : *Le lac Supérieur est le plus grand lac des deux continens*. On compare ici le lac Supérieur avec les autres lacs.

Le *superlatif absolu* exprime la qualité au suprême degré ou à un très haut degré, *sans rapport à une autre chose*. Ex : *Le lac Supérieur est un très grand lac*.

Remarque I.—Avec le superlatif absolu, l'article qui précède les mots *plus, moins* est invariable. On dira donc : C'est pour leurs enfans que les mères sont *le plus tendres*. . . . La manière de nous vêtir est celle qui me paraît être *le moins assortie* à la nature. Toute fois si un féminin après *le* faisait un son désagréable à l'oreille, il faudrait prendre un autre tour. Ainsi, au lieu de dire, c'est en s'épanouissant que la rose est *la plus belle*, on dira, c'est en s'épanouissant que la rose a *le plus de beauté*.

II. *Le* est également invariable avant les adverbes *plus, moins, mieux*, quand ils ne sont suivis ni d'un adjectif ni d'un participe. Il faudrait dire : De toutes les oraisons de Cicéron, celle pour Milon me plaît *le plus..... le moins.....* De tous les oiseaux, les rossignols sont ceux qui chantent *le mieux*.

*Accord de l'Adjectif.

Nous avons vu dans la première partie que l'adjectif doit toujours être du même genre et du même nombre que le nom qu'il qualifie. Quelques adjectifs s'écartent de cette règle.

Les adjectifs *demi* et *nu* placés avant le nom sont invariables. On écrit : *demi-heure... nu-pieds*.— C'est la même chose pour l'adjectif *feu*, s'il est suivi de l'article ou d'un pronom possessif. On écrit : *feu la Reine... feu ma sœur*.

Mais il faudrait écrire : *une heure et demie..... pieds nus..... la feue Reine..... ma feue sœur*.

Remarque.—*Feu* n'a pas de pluriel et *demi* après un nom se met toujours au singulier. Ex : Il y a *deux ans* et *d-mi* que j'étudie.

De l'Adjectif joint à plusieurs noms Singuliers.

L'adjectif qui qualifie plusieurs noms singuliers, se met au pluriel. Ex : Il est d'une *douceur* et d'une *égalité* d'esprit *merveilleuses*... Le *Roi* et le *Berger* sont *égaux* après la mort.

Si les deux noms sont de différens genres, l'adjectif se met au masculin. L'oreille exige ordinairement alors qu'on mette le nom masculin le dernier. Ex : La *gloire* et le *plaisir* sont *passagers*.

Remarque I.—Si les deux noms sont à peu près synonymes, l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier.

* L'accord d'un mot avec un autre mot est ce que les Grammairiens appellent ordinairement *Syntaxe*. On appelle encore *Syntaxe* la manière d'arranger les différens mots d'une phrase. Il sera parlé de cette *Syntaxe* à la fin de cet ouvrage, à l'article *Construction grammaticale*.

Ex : Sa vie est un *travail*, une *occupation continuelle*. C'est la même chose, si l'esprit ne considère que le dernier de plusieurs noms. Ex : Le *fer*, le *bandeau*, la *flamme* est toute *prête*.

Dans ces deux derniers cas, ce serait une faute de joindre ces noms par la *copulative et*.

II.—Deux ou plusieurs adjectifs ne peuvent jamais faire prendre à un nom la marque du pluriel. Il ne serait donc pas correct de dire : *les premier et second chapitres* ; il faut dire, *le premier et le second chapitre*.

Du nom marquant la qualité

Quelquefois un nom est employé pour marquer la qualité : il prend alors le même nombre que le nom auquel il est joint. Ex : *Rostand* était *Grammairien*..... *Cornéille* et *Racine* étaient *Poètes*.

Du choix des Adjectifs.

Tous les adjectifs ne qualifient pas indifféremment tous les noms. Il y en a qui ne peuvent convenir qu'aux personnes et d'autres qui ne peuvent qualifier que les choses. On ne dirait pas par exemple, *un homme pardonnable* ni *des soins honorables*.

Lorsqu'un adjectif dérive d'un verbe, il faut examiner si le mot qu'il qualifie, pourrait être le régime direct de ce verbe. Dans les exemples ci-dessus, comme on ne dit pas, *pardonner un homme*, *honorer des soins*, les adjectifs *pardonnable* et *honorables* ne peuvent qualifier ces noms.

Place des Adjectifs.

Il y a des adjectifs qui se mettent après le nom, comme ; *habit rouge*, *table ronde*. D'autres se mettent avant le nom, comme ; *grand arbre*, *petit arbre*. L'usage est le seul guide à cet égard.

Mais plusieurs adjectifs ont un sens différent, selon qu'ils sont placés avant ou après le nom. Ainsi, *un bon homme* signifie ordinairement un homme simple, et *un homme bon* signifie un homme compatissant — *Un brave homme* signifie un homme de probité, et *un homme brave* signifie un homme courageux. *Un*

mauvais air signifie un maintien ganche, et *un air mauvais* signifie un extérieur redoutable, &c.

Des Adjectifs de Nombre.

Les adjectifs de nombre sont ceux qui servent à compter, ou à marquer le rang des choses. On en distingue de deux sortes ; les adjectifs de *nombre cardinaux* et les adjectifs de *nombre ordinaux*.

Les adjectifs de nombre cardinaux sont :—

	<i>Chiffres Arabes.</i>	<i>Chiffres Romains.</i>
Un, une	1	I
deux	2	II
trois	3	III
quatre	4	IV
cinq	5	V
six	6	VI
sept	7	VII
huit	8	VIII
neuf	9	IX
dix	10	X
onze	11	XI
douze	12	XII
treize	13	XIII
quatorze	14	XIV
quinze	15	XV
seize	16	XVI
dix-sept	17	XVII
dix-huit	18	XVIII
dix-neuf	19	XIX
vingt	20	XX
vingt-un	21	XXI
vingt-deux &c.	22	XXII
trente &c.	30	XXX
quarante &c.	40	XL
cinquante &c.	50	L
soixante &c.	60	LX
soixante-dix &c.	70	LXX
quatre-vingt &c.	80	LXXX
quatre-vingt-dix &c.	90	XC
cent &c.	100	C
deux cent &c.	200	CC
cinq cent &c.	500	D ou 500
neuf cent &c.	900	CM
mil, mille &c.	1,000	M ou ∞ ou CIO
cinq mille &c.	5,000	IOJ
dix mille &c.	10,000	CCIOO
cinquante mille &c.	50,000	IOOO
cent mille &c.	100,000	CCCIOOO
cinq cent mille &c.	500,000	IOOOO
million &c.	1,000,000	CCCCIOOOO

Remarques I.—Après *un*, *une* suivis de *de* et d'un nom, on met tantôt le singulier et tantôt le pluriel. On met le singulier, quand le pronom relatif qui suit, se rapporte au nom qui est sous-entendu avec *un*, *une*. Ex : C'est *un* (*procès* sous-entendu) *de mes procès qui m'a ruiné*. On met le pluriel, quand le pronom relatif a pour antécédent le nom pluriel qui suit *de*. C'est *un des procès qui m'ont ruiné*.

II. *Cent* et *vingt* prennent une *s* au pluriel, s'ils sont immédiatement suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu. Ex : *cent* hommes..... *deux cents* hommes... ils étaient *trois cents*.... *vingt* hommes... *quatre-vingts* hommes... ils étaient *quatre-vingts*. Mais il faut dire : deux *cent-trois* hommes.... quatre-*vingt-trois* hommes, parce que les noms ne suivent pas immédiatement *cent* ni *vingt*.

III. Pour la date des années, on écrit *mil*, comme, l'an *mil huit cent trente-un*. Partout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s*.

Les adjectifs de nombre ordinaux sont : *unième* ou *premier*, *deuxième* ou *second*, &c. Ils se forment des adjectifs de nombre cardinaux correspondans, auxquels on ajoute *ième*, comme ; *huit*, *huit-ième*. Mais s'ils sont terminés par un *e* muet, on le retranche, avant d'ajouter *ième*. Ex : *douz-e*, *douz-ième*. De plus *neuf* fait *neuvième*.

Remarque.—Dans les noms composés, comme, *cent dix-sept*, la terminaison *ième* ne se met qu'au dernier. Ex : *cent dix-septième*.

Quatrième espèce de Mots.

LE PRONOM.

Nous avons vu que le pronom est un mot qui tient la place du nom ; ou peut ajouter, de tout ce qui est joint à ce nom. Ainsi cette phrase ; *nulle paie pour Pimpie, il la cherche, elle fuit*, n'est pas correcte ;

parce que *la* et *elle* ne peuvent tenir la place de *nulle* *paix*. Il cherche *la* *paix*, il ne cherche pas *nulle* *paix*.

Il faut observer de plus qu'un pronom ne peut tenir la place d'un nom, si ce nom n'est pas accompagné de l'article ou d'un équivalent de l'article. Ainsi on ne pourrait pas dire : Chaque père *de famille* conduit *la sienne*, comme il l'entend ; il faudrait prendre une autre tournure.

Usage et place des Pronoms.

Règles I.—Quand plusieurs pronoms accompagnent un même verbe, voici comme on les place : 1^o. *me, te, se, nous, vous.* 2^o. *le, la, les.* 3^o. *lui, leur.* 4^o. *y* et *en.* Ex : Il *me les* donnera.... Donnez-*la-lui*..... Il nous *y* conduira. A l'impératif, on met *moi* après le pronom *y.* Ex : *Conduisez-y-moi.*

Remarque.—A la première et aux secondes personnes de l'impératif quand la phrase est affirmative, *le, la, les,* se placent les premiers. Ex : *Rendez-les-moi.*

II Celui qui parle se nomme ordinairement le dernier. Ex : Votre frère et *moi* nous irons vous voir.

III. Quand on interroge, le pronom se met après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés. Ex : *Partirai-je ?.... Irons-nous ?.... Avez-vous vu cet homme ?.... Est-ce votre maison ?*

Remarquez 1^o. que *je* mis après un verbe qui finit par un *e* muet, rend cet *e* fermé. Ex : *Dussé-je..... Aimé-je.....* 2^o. que si *je,* après un verbe, faisait un son dur, comme *dors-je,* il faudrait prendre un autre tour.

IV.—A l'impératif, quand la phrase est affirmative, on se sert de *moi, toi,* au lieu de *me, te.* Ex : *lève-toi..... donnez-moi* ce livre. Mais avec le pronom *en* on met *me, te,* au lieu de *moi, toi.* Ex : *donnez-m'en... informe-l'en.*

V.—Les pronoms *elle, lui, eux,* en régime indirect, ne peuvent se dire des choses : il faut alors se servir d'un des pronoms *y, en.* Ex : Vous avez lu le

lutrin de Boileau, qu'en pensez-vous?... Vous m'avez parlé de cette affaire, j'y aurai égard.

VI. Pour régime du verbe *être*, on ne peut se servir que des pronoms *le, la, les*, s'il s'agit de choses. Ex: Est-ce là votre demeure? Oui, ce *l'est*..... Sont-ce là vos livres? Oui, ce *les sont*.

L'usage cependant permet de se servir des autres pronoms, quand il n'y a pas d'autres manières de s'exprimer. Ex: Il aimait la vérité au point de sacrifier tout pour *elle*.

Observations sur plusieurs Pronoms.

Pronoms *le, la, les*.

Si le pronom *le* tient la place de toute une phrase, d'un verbe, d'un adjectif et même d'un nom pris adjectivement, il est invariable. Ferez-vous *ce que je vous ai demandé*? je *le* ferai..... Voulez-vous *partir*? je *le* veux..... Sont-ils *jaloux* de leur autorité? ils *le* sont.... Etes-vous *mère* de cet enfant? je *le* suis.

Mais s'il tient la place d'un nom, il prend le genre et le nombre de ce nom. Ex: Etes-vous *la mère* de cet enfant? je *la* suis. Etes-vous *les frères* d'Edward? nous *les* sommes.

Pronom *en*.

Lorsqu'on parle de choses, on emploie le pronom *en*, au lieu des pronoms possessifs, toutes les fois qu'il peut entrer dans la construction de la phrase. On dira: le Canada a *ses* droits, *ses* lois, *sa* constitution: les habitans *en* sont heureux et paisibles. Dans le second membre de cette phrase, on met *en* parce qu'il y entre bien: dans le premier membre au contraire il faut mettre le pronom possessif, parce que le pronom *en* n'y peut entrer.

Pronom *soi*.

Quand le sujet est vague et indéterminé, on se sert toujours de *soi* au lieu de *lui, elle*. Ex: *Personne* n'est prophète chez *soi*.

Pronom Relatif *qui*.

I.—*Qui* relatif ne se dit que des personnes et des choses personnifiées, lorsqu'il est régime indirect. Ex : voilà *l'homme à qui* j'ai confié cette affaire.

II. *Qui* relatif est toujours du même nombre et de la même personne que son *antécédent*. Il faut dire : *moi qui ai vu..... toi qui as vu..... lui qui a vu..... nous qui avons vu..... vous qui avez vu..... eux qui ont vu.....* Il y a donc une faute dans cette phrase : Sur la terre il n'est que *moi qui s'intéresse* à ta personne ; il faut *qui m'intéresse*.

Pour la même raison, il ne serait pas correct de dire : Vous parlez en *homme qui vous y entendez* ; il faut, *qui s'y entend.....* Je suis *le premier qui vous ai connu* ; il faut, *qui vous a connu*. C'est comme s'il y avait : Vous parlez en *homme lequel homme s'y entend.....* Je suis *le premier lequel premier vous a connu*.

Pronom Absolu *qui* ?

Qui ? absolu ne se dit que des personnes. Ex : *Qui* vient là ? c'est-à-dire, *quel homme* vient là ? On ne pourrait pas dire : Vous m'avez promis de me rapporter des faits : *qui* sont-ils ? il faut, *quels* sont-ils ?

Pronom Démonstratif *ce*.

I. Quand le verbe *être* a pour sujet le pronom *ce*, il se met au singulier, à moins qu'il ne soit suivi d'un nom ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel. Ex : *C'est moi..... c'est toi..... c'est lui..... c'est nous..... c'est vous..... ce sont eux..... ce sont elles..... ce furent Romulus et Rémus* qui fondèrent Rome.

II.—Après un nom ou un pronom précédé d'une préposition et de *ce* suivi du verbe *être*, il faut mettre la conjonction *que*. Ex : *C'est à vous que* je veux parler. *À qui* je veux parler, serait une faute grossière.

Pronoms *celui, celle, ceux, celles.*

Les pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, ne doivent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi cette phrase; regardez parmi mes livres, et apportez-moi *celui couvert* en maroquin rouge. ne serait pas correcte : il faudrait dire, *celui qui est couvert*, &c.

Pronom Indéfini *on.*

On est toujours sujet et ordinairement singulier masculin. Ex : *On* est léger dans la jeunesse.

Ce pronom doit se répéter avant chacun des verbes dont il est sujet. Ex : *On s'inquiète, on s'agite* en tous sens, mais *on* ne peut trouver le bonheur.

Il faut remarquer cependant qu'il n'est pas correct de répéter plusieurs fois le pronom *on*, lorsqu'il tient la place de différentes personnes. Ainsi cette phrase, *on* dit qu'*on* a pris la ville, n'est pas française, parce que ce ne sont pas les mêmes personnes qui *disent* et qui *ont pris*. Il faudrait dire : *on* dit que la ville a été prise.

Pronom Indéfini *chacun.*

Chacun, quoique toujours singulier, est tantôt suivi de *son, sa, ses*, et tantôt de *leur, leurs*. On emploie *son, sa, ses*, lorsque *chacun* est après le régime, et *leur, leurs*, lorsque *chacun* est placé avant le régime. Ex : Sully et Turenne étaient *deux grands hommes, chacun* en son genre..... Sully et Turenne avaient, *chacun, leur mérite particulier.*

Remarque.—Si un régime après *chacun* pouvait être supprimé, sans que le sens principal en souffrit, il faudrait se servir de *son, sa, ses*. Ex : Ces deux hommes ont agi, *chacun suivant sa manière de voir.*

Pronom Indéfini *personne.*

Le pronom indéfini *personne* masculin singulier, ne peut se dire que des personnes. Ex : Je n'ai vu *personne* de plus vain que *cette femme.*

Pronom Indéfini *quelque*.

I.—*Quelque*, joint à un nom seul ou accompagné d'un adjectif, prend l'accord. Ex : Je ne vous croirai pas, *quelques discours* que vous me puissiez faire..... *Quelques belles maximes* que débite cet homme, personne ne croit à sa vertu.

II.—Suivi d'un adjectif seul ou d'un adverbe, il est invariable. Ex : *Quelque attentifs* qu'ils soient, ils ont laissé échapper cette occasion.... *Quelque bien écrit* que soit ce livre, on y rencontre des fautes.

III. Suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots et *quel* seulement prend l'accord. Ex : *Quelles que soient* vos richesses, vous n'avez pas le droit de mépriser les autres.

Pronom Indéfini *chaque*.

Chaque doit toujours être joint à un nom et le précéder. Ex : *Chaque âge* a ses défauts. Cette phrase, ces bœufs pèsent mille livres *chaque*, n'est donc pas correcte ; il faut, pèsent mille livres *chacun*.

Pronoms Indéfinis *l'un l'autre, l'un et l'autre*.

Ces pronoms ne doivent pas être confondus. *L'un l'autre* marque la réciprocité ; *l'un et l'autre* marque le nombre. Ex : Ils s'aiment *l'un l'autre*, c'est-à-dire, mutuellement. . . . Ils sont partis *l'un et l'autre*, c'est-à-dire, tous les deux.

Pronom Indéfini *même*.

Même est quelquefois employé comme adjectif et d'autres fois comme adverbe. Il est important de distinguer *même* adjectif de *même* adverbe, puisque l'adjectif prend le genre et le nombre, ce que ne fait pas l'adverbe.

Voici les cas où on le considérera comme adverbe :
1°. Lorsqu'il sera joint à un verbe. Ex : Je ne les

ai pas même *vous*. 2°. Lorsqu'il pourra être remplacé par *et même* ou *aussi* ; ce qui arrive, lorsque *même* est précédé de plusieurs sujets ou de plusieurs régimes d'un même verbe. Ex : *Vos concitoyens, vos amis, vos enfans même s'opposeront* à votre dessein..... Il se *défie de ses concitoyens, de ses amis, de ses enfans même*.

Dans tous les autres cas, *même* étant adjectif prendra l'accord.

Pronom Indéfini *tout*.

I.—*Tout* se répète avant chaque nom. Ex : Je suis avec *toute l'ardeur, tout le respect possible*.

II.—Souvent *tout* est invariable, c'est ordinairement lorsqu'il signifie *tout-à-fait, entièrement*. Ex : La Renommée est *tout yeux et tout oreilles*. Si pourtant *tout* était suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou par un *h* aspiré, il prendrait le genre et le nombre. Ex : C'est une nouvelle *toute fraîche*.... Elle parut *toute honteuse*.

Répétition des Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels sujets se répètent, quand il y a deux phrases de suite, dans lesquelles on passe de l'affirmation à la négation ou de la négation à l'affirmation : pareillement si les verbes sont à des temps différens. Ex : *Je veux et je ne veux pas*.... *Je l'ai dit et je le répète*. Dans les autres cas, le goût seul décide si l'on doit les répéter ou non.

Les pronoms personnels régimes se répètent avant chaque verbe. Ex : ses remords *le poursuivent, le tourmentent et l'accablent*.

Cinquième espèce de Mots.

LE VERBE.

Observations sur les Modes et sur les Temps.

De l'Infinitif.

Il est dans le génie de la langue française de préférer l'emploi de l'infinitif à celui des autres modes, lorsqu'il peut être employé. L'infinitif peut être sujet

ou régime du nom, régime direct ou régime indirect. Ex : *Mentir* est une chose honteuse. . . . *Le temps de lire*. . . *Je veux étudier*. . . Il le condamna à *ramer*.

Il faut remarquer cependant que l'infinitif, lorsqu'il n'est pas pris absolument, ne doit se rapporter qu'à un sujet ou à un régime soit direct soit indirect, et cela d'une manière claire et précise. Ex : *Je crois partir*. . . Il *me* contraignit *de partir*. . . . Il *lui* ordonna *de partir*.

Du Participe.

I. Les participes doivent, de même que l'infinitif, se rapporter d'une manière claire et précise au sujet ou au régime de la phrase. Ainsi il ne serait pas correct de dire : *Obligé de partir, je* crois que *mon père* sera chagrin de notre séparation ; parce qu'on ne voit pas si *obligé* appartient à *père* ou à la personne représentée par le pronom *je*. Il faudrait construire autrement cette phrase.

II. Lorsqu'on se sert de *nous* et de *vous* au singulier, on met bien le verbe au pluriel, mais le participe et l'adjectif se mettent au singulier. Ex : O mon père, *serez-vous insensible* à tant de larmes ? . . . Prince, *vous serez estimé* de vos ennemis mêmes, si, &c.

III. Ce que les grammairiens appellent *gérondif* n'est autre chose que le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue. Le *gérondif* doit toujours se rapporter au sujet de la phrase. Ex : C'est *en étudiant* beaucoup qu'il a acquis ces connaissances.

IV. Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs qu'on appelle *verbaux*, parce qu'ils viennent des verbes. Ces adjectifs prennent le genre et le nombre, ce que ne font pas les participes présents. Il sera aisé de les distinguer, si l'on considère que les participes présents comme verbes marquent ou une action ou une opération de l'esprit, comme, *mangeant, pensant*. L'adjectif verbal, au contraire, d'après la définition qui a été donnée de

l'adjectif, ne peut exprimer qu'une qualité, une aptitude. Ainsi si je dis : ce sont des hommes bas et *rampans*, je ferai accorder *rampans* avec *hommes*, parce que je ne veux pas dire qu'ils rampent actuellement, je ne veux désigner qu'une qualité qui leur est propre. Au contraire si, voyant des hommes s'abaisser lâchement devant quelqu'un, je dis : voyez les *rampant* devant leur semblable, *rampant* ne prendra pas l'accord, parce que je veux désigner ici une action et non une qualité.

Du Futur Absolu de l'Indicatif.

Quoique, après le présent relatif et les passés de l'indicatif suivis de *que*, on ne mette pas ordinairement un présent absolu ; il faut néanmoins le faire, si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, ou au moins qui existe au moment que l'on en parle. Ainsi il faut dire : Les sages de l'antiquité *croyaient que* l'âme *est* immortelle..... On m'a dit *que* votre frère *est* malade ; et non pas, *que* l'âme *était* immortelle... *que* votre frère *était* malade.

Cas où le Participe Passé prend l'accord.

Règle I.—Lorsque le participe passé est employé sans auxiliaire ou qu'il forme un des participes composés de l'auxiliaire *être*, il s'accorde comme l'adjectif en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il est joint. Ex : Il avait perdu un *fils chéri*, une *fille* tendrement *aimée*.... *Devant être jugées*, elles demandèrent.

II.—Dans les verbes passifs et dans les verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Ex : *La vertu est récompensée* ; les vices sont *détestés*.... *Elles sont parties*.

III.—Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son régime direct, si ce régime est avant lui. Ex : J'ai lu la lettre *que* vous m'avez *écrite*....

Que de livres n'a-t-il pas lus ! Après s'être assise sur le trône, elle s'est mis la couronne sur la tête.

Remarques 1^o.—Quelquefois on n'aperçoit pas d'abord, si un régime placé avant un participe, est le régime de ce participe ou d'un verbe qui vient après, exprimé ou sous-entendu. On connaîtra qu'il est le régime direct du participe, quand il viendra en réponse à la question *qui ?* ou *quoi ?* mise après le participe. Ainsi, en parlant d'une femme, on écrira : Je l'ai entendu chanter ; car si l'on demande, j'ai entendu *qui ?* on répondra *elle, cette femme*. Mais, en parlant d'une chanson, on écrira : Je l'ai entendu chanter ; parce que le pronom *la* est le régime direct du verbe *chanter* et non du participe *entendu* : on n'entend pas une *chanson*, mais on *entend chanter* une chanson. Pareillement on écrira : Je lui ai rendu tous les soins que j'ai pu ; car, si l'on demande, j'ai pu *quoi ?* on répondra, *lui rendre, &c.*, on ne dirait pas, j'ai pu *les soins*.

2^o.—Les verbes unipersonnels, n'étant jamais actifs, ne peuvent avoir de régime direct. Par conséquent leur participe ne doit jamais prendre l'accord. On écrira donc : La pluie qu'il a *fait*. . . . Il s'est *passé* une heure.

Accord du Verbe avec son sujet.

I.—Quand le verbe se rapporte à plusieurs sujets de différentes personnes, il s'accorde avec la plus noble de ces personnes. La première est plus noble que les deux autres, la seconde est plus noble que la troisième. Ex : *Vous et moi nous le savons*. . . . *Vous et lui vous le savez*. Quand tous les sujets ne sont pas de la troisième personne, on répète toujours avant le verbe un pronom de même nombre et de même personne que le verbe.

II. Lorsqu'il y a plusieurs sujets singuliers, le verbe se met au pluriel. Ex : *La douleur, la haine et le désespoir le font frémir tour à tour*. . . . *L'un et l'autre y périrent*.

Remarques 1^o.—Avec la copulative *ni*, il faut considérer si les deux sujets, qu'elle joint, font ou souffrent l'action ou si l'un des deux seulement l'a fait ou le souffre. Dans le premier cas le verbe se met au pluriel ; dans le second au singulier. Ex : *Ni le nombre des ennemis ni la vue d'une mort inévitable ne l'effrayèrent. . . . Ni l'un ni l'autre n'est mon père.*

2^o.—Quand il y a plusieurs sujets de suite à peu près synonymes, le verbe s'accorde avec le dernier. Ex : *Sa bonté, sa douceur est connue de tout le monde.* C'est la même chose, si l'esprit s'arrête sur un dernier sujet, parce qu'il a plus de force que ceux qui le précèdent. Ex : *Ses voisins, ses proches, son propre sang est l'objet de ses fureurs.* Ces sujets ne doivent jamais être liés par la copulative *et*.

3^o.—Si la conjonction *mais* ou un mot tel que *chacun, personne, rien*, réunit tous les sujets en un seul, on met le verbe au singulier. Ex : *Non seulement les grands, et les puissans, mais encore le moindre citoyen peut lui parler. . . . Petits et grands, faibles et puissans, personne n'est exempt de ses coups.*

Phrases sujets.

Quelquefois une phrase entière est le sujet d'un verbe. Ex : Il est certain *qu'il part. . . .* Il est utile *qu'il parte.* Pour cette dernière phrase par exemple, si l'on demande : *qui est-ce qui est utile ?* on répondra, *qu'il parte.* Il y a la phrase sujet de narration et la phrase sujet de désir. (Voyez plus bas les Phrases régimes, dont les règles sont les mêmes que celles des Phrases sujets.)

Régime direct.

Le verbe actif doit toujours avoir un régime direct exprimé, à moins qu'il ne soit mis absolument. Ex : *Donnez-vous ce livre à Jacques ? Je le lui donnerai.* Ce serait une faute de dire : *Je lui donnerai.* Pour la même raison il faut dire : *Laisse-le se repentir* et non pas : *laisse-le repentir.*

Phrases régimes.

Quelquefois une phrase entière est le régime d'un verbe. Ex: Je *pense qu'il vient*. . . . Je *désire qu'il vienne*. . . . Si l'on demande: Je *pense quoi*? On répondra: *qu'il vient*. Je *désire quoi*? On répondra, *qu'il vienne*. On appelle ces sortes de phrases, *phrases régimes de narration* et *phrases régimes de désir*.

La phrase régime de narration a lieu, quand le premier verbe rapporte simplement la chose. Le second verbe alors se met à l'Indicatif ou au Conditionnel, pourvu que le premier verbe ne soit accompagné ni d'une négation ni d'une interrogation.*— Ex: Je *crois qu'il vient*. . . . Je *ne crois pas qu'il vienne*. . . . *Croyez-vous qu'il soit venu*?

La phrase régime de désir a lieu, quand le premier verbe marque le désir, la crainte, le doute, &c., que la chose se fasse ou ne se fasse pas. Le second verbe alors se met toujours au subjonctif. Ex: Je *doute qu'il vienne*. . . . Je *désire qu'il ne vienne pas*.

Remarque.—Après certains verbes tels que *croire, espérer, penser, craindre*, &c, au lieu des phrases régimes de narration et de désir, on met quelquefois le second verbe à l'infinitif. Ex: Je *crois venir* demain, c'est-à-dire, je *crois que je viendrai* demain.

Sixième espèce de Mots.

L'ADVERBE.

Adverbes de Quantité.

Souvent les adverbes de quantité sont employés comme noms: ils sont alors suivis de *de*. Ex: Il a *beaucoup de* babil, mais *peu de* jugement.

* Si l'interrogation était moins pour interroger que pour donner plus de force à la phrase, le second verbe se mettrait à l'indicatif. Ex: *Croyez-vous que nous serons vos dupes*?

Adverbe *Peu*.

Il ne faut pas joindre à l'adverbe *peu* l'adjectif *petit*, comme *petit peu* ; parce que *peu* seul signifie *une petite quantité*.

Adverbe *Peut-être*.

On ne doit pas joindre l'adverbe *peut-être* au verbe *pouvoir* ni aux adjectifs *possible* et *impossible*. Ainsi on ne pourrait pas dire : Vous *pouvez peut-être*..... *Peut-être* est-il *possible*..... *Peut-être* est-il *impossible*, &c. Il serait encore plus incorrect de dire par exemple : nous sommes dans *l'impossibilité de pouvoir*.

Des Négatives.

Pour rendre la phrase négative, on se sert de *ne*, *non*, *ne pas*, *ne point*. Ex : Je *ne* veux plus..... Il *ne* veut *pas*. Ces adverbes ne s'emploient pas toujours indifféremment.

De quelle négative on doit faire usage après certains Verbes et certaines Conjonctions.

I.—Après *empêcher*, *se garder* et *prendre garde* (signifiant tous deux *prendre des précautions*), le verbe suivant est toujours accompagné de *ne*. Ex : Je *n'empêche* pas qu'il *ne* parte.

II.—De même lorsque les verbes *douter*, *désespérer*, *nier*, *discouvrir*, *s'en taire* et *tenir* (signifiant *empêcher*) accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, sont suivis de *que*, on met *ne* avant le verbe suivant. Ex : Je *ne nie* pas que la chose *ne* soit..... *Disconvient-il* vous que la chose *ne* soit ainsi ? Mais il faudrait dire : Je *nie* que la chose *soit*.

III.—On met *ne* après *avant que*, toutes les fois qu'il est douteux que l'action marquée par le verbe suivant se fasse. Ex : Fermez la cage *avant que* l'oiseau *ne* sorte. Au contraire, on ne met point *ne* quand il n'y a pas de doute. Ex : Allez le voir, *avant qu'il* parte.

IV.—Lorsque les verbes *appréhender, se défier, éviter, trembler, craindre, avoir peur*, n'étant accompagnés ni d'une négation ni d'une interrogation, sont suivis de *que*, le verbe suivant prend *ne pas*, pour marquer le désir que la chose arrive. Ex : *Je tremble qu'il ne vienne pas*. On met *ne* seulement, pour marquer le désir que la chose n'arrive pas. Ex : *Je tremble qu'il ne vienne.*

La même chose a lieu après les conjonctions *de crainte que, de peur que*.

Remarque.—Après *défendre*, le second verbe ne prend jamais *ne*. Ex : *Je défends qu'on parte.*

Cas où il faut supprimer *pas* ou *point*.

I.—Il faut supprimer *pas* ou *point*, lors qu'avant la conjonction *que* on sous-entend *rien*. Ex : Il *ne* fait *que* jouer.

II.—Quand l'étendue de la négative est restreinte par quelque mot de la phrase. Ex : On *ne* parle *plus* de lui. . . . Je *ne* sortirai *de trois jours*.

III.—Avec les mots qui ne s'emploient pas sans négative, comme : *aucun, nul, jamais*. Ex : Je *ne* vis *aucun* être vivant. . . . Je *ne* l'ai *jamais* vu.

IV.—Quand *que* signifie *seulement* ou *pourquoi*.—Ex : il n'a *que* six ans. . . . *Que* n'est-il riche et puissant !

V.—Quand deux phrases négatives sont jointes par la copulative *ni*, ou que cette conjonction est répétée. Ex : Je *ne* l'aime *ni* *ne* l'estime. . . . *Ni* les biens, *ni* la gloire, *ni* les talens *ne* peuvent rendre l'homme heureux.

Adverbe *alentour*.

Il ne faut pas confondre *autour* et *alentour*. *Autour* étant préposition peut avoir un régime ; mais *alentour* est adverbe et n'est jamais suivi d'un régime. Ex : Ses chants fesaient retentir les rochers d'*alentour*. Mais il faudrait dire : *Autour de lui* se jouaient les tendres agneaux, et non pas : *alentour de lui*, &c.

Adverbe *auparavant*.

Il ne faut pas confondre *auparavant*, qui est un ad-
verbe sans régime, avec la préposition *avant*. Ex : Ne
partez pas, sans venir me voir *auparavant*. Mais il
faudrait dire : Mille ans *avant l'Ere chrétienne*, et non
pas : *auparavant l'Ere chrétienne*.

Septième espèce de Mots.

LA PREPOSITION.

Prépositions *au travers de* et *à travers*.

Au travers doit être suivi de la préposition *de*. Ex :
Il se jetta *au travers des* ennemis. *A travers* n'en est
jamais suivi. Il faut dire : Il passa *à travers* les en-
nemis.

Préposition *durant*.

Durant se met quelquefois après son régime. On
peut dire : *durant sa vie* ou *sa vie durant*.

Préposition *en*.

En avant certains verbes en change la signification.
Ex : Il ne sait à qui *s'en prendre* ; c'est-à-dire, qui
blâmer.

Quelquefois *en* n'est mis que par élégance. Ex : Ils
en vinrent aux mains.

Il ne faut pas confondre ces deux expressions ; *en*
campagne et *à la campagne*. *En campagne* se dit par-
ticulièrement du mouvement des troupes. Ex ; l'ar-
mée est *en campagne*. Mais on dira : J'ai passé l'été
à la campagne. Il s'est retiré *à la campagne*.

Préposition *près de*.

Près de, qui signifie *sur le point de*, ne doit pas
être confondu avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie
disposé à. Ex : Il est *près de* partir..... Il est *prêt*
à partir.

Préposition *sans*.

Sans ne doit pas être suivi du mot *nul*. Ainsi il ne faut pas dire : vous êtes *sans nul* besoin, mais, vous êtes *sans aucun* besoin.

Quel nombre on doit mettre après la préposition *de* et les autres en général.

Après la préposition *de*, on emploie en général le singulier, et on ne fait usage du pluriel que quand le sens réveille une idée précise de nombre, de quantité. Ainsi on écrira ; des gens *de plume*, parce que *plume* est qualificatif et qu'il signifie des gens qui se servent *de la plume*. Mais il faut écrire ; un bouquet *de roses*, parce que ce bouquet ne pouvant être composé d'une seule rose, rappelle nécessairement une idée de nombre, de pluralité.

Toutefois, si le nom qui suit *de* est un nom de choses qui ne se comptent pas, on le met au singulier ; ou encore, si un mot désigne un tout qui ne se considère qu'en masse. Ex : Une pinte *de sel*. . . . Il y a eu cette année beaucoup *de foin* et *de grain*.

Les mêmes règles ont lieu à l'égard des autres prépositions. Ainsi on écrira : Il tient la foudre *en main* et il a le van *en mains*, parce qu'un van se tient avec *les deux mains*. On écrira : Il est toujours *sur pied* et il saute *à pieds joints*, parce que le mot *joints* réveille l'idée de pluralité.

Huitième espèce de Mots.

LA CONJONCTION.

La plupart des conjonctions veulent le verbe suivant à l'indicatif. Quelques unes le veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif.

Les suivantes le veulent toujours au subjonctif : *Afin que*, *à moins que*, *avant que* et *au cas que* ; *bien que*, *de peur que* et *de crainte que* ; *en cas que* et encore

que ; jusqu'à ce que, bien que et malgré que ; nonobstant que et non que ; posé que, pour que, pourvu que et quoique ; sans que, soit que, si peu que et suppose que.

Que veut également le subjonctif, lorsqu'il remplace *si*, ou une des conjonctions qui régissent le subjonctif. Ex : *Qu'il fasse un excès, il est malade, c'est à-dire, s'il fait un excès. . . . Il ne l'aura pas qu'il ne vienne, c'est-à-dire, à moins qu'il ne vienne, &c.*

Remarque.—Si entre deux verbes il y a un pronom relatif, le second verbe se met à l'indicatif, si le premier marque quelque chose de positif. Ex : *Montrez-nous le chemin qui conduit à Québec.*

Mais le second verbe se met au subjonctif, si le premier marque quelque chose d'incertain. Pareillement si le pronom relatif est précédé d'un superlatif relatif. Ex : *Montrez-nous un chemin qui conduise à Québec..... L'Imprimerie est un des plus beaux arts que l'esprit humain ait inventés.*

Quand signifiant *quoique* et *quand même* veulent le verbe suivant au conditionnel. Ex : *L'homme juste ne serait point ébranlé, quand même l'univers s'écroulerait sur sa tête.*

Répétition des Conjonctions.

Plusieurs conjonctions, entre lesquelles sont *ni, ou, soit*, se répètent avant chaque mot qu'elles servent à lier. Ex : *Je n'ai lu ni Homère ni Virgile*

Mais ordinairement quand plusieurs phrases sont régies par une même conjonction, au lieu de répéter cette conjonction, on la remplace par *que* avant les autres phrases. Ex : *Si vous venez ici et que vous venez me voir, vous me ferez plaisir.*

Neuvième espèce de Mots.

L'INTERJECTION.

Nous avons vu dans la première partie que *l'interjection est un mot invariable*. Si cependant elle s'annonce par un nom, elle peut se mettre au pluriel.

Ainsi les payens, qui reconnaissent plusieurs dieux, doivent écrire avec la marque du pluriel, *grands dieux* !

Beaucoup de personnes se servent indifféremment des interjections *ah ! ha ! eh ! he ! oh ! ho !* Cependant *ha ! he ! ho !* ne servent en général qu'à exprimer l'étonnement. Ex : *Ho !* que me dites-vous là !

Il a été dit que l'oreille et le sentiment décident de la place que doivent occuper les interjections dans le discours. Il faut observer cependant de ne pas les placer entre des mots que l'usage a rendus inséparables, par exemple, entre le verbe et son sujet, entre un nom et son régime, &c.

—>>>●<<<—

SUPPLÉMENT.

—*—

Des Gallicismes.

On appelle *idiotismes* des expressions ou des tournures propres et particulières à chaque langue.

Lorsqu'on veut désigner les idiotismes propres à une langue particulière, on leur donne un nom analogue à celui de cette langue. Ainsi on appelle *latinismes* les expressions et les tours propres à la langue latine et *hellénismes* ceux qui sont propres au grec : les idiotismes de la langue anglaise se nomment *anglicismes* et ceux de la langue française *gallicismes*. Il ne s'agit ici que de ces derniers.

Il peut y avoir gallicisme dans l'emploi d'un mot, dans la construction d'une phrase et dans l'emploi d'une figure.

1°. Il y a gallicisme dans un mot, quand il n'y en a point qui lui réponde dans une autre langue, ou qu'il est pris dans un sens différent que le mot qui lui répond dans une autre langue. Ainsi *fusil* est un gallicisme, par rapport au latin qui n'a pas de mot

qui ait la même signification. De même *galanterie*, qui signifie en français politesse et respect pour le sexe, est un gallicisme par rapport au mot anglais *gallantry*, qui signifie bravoure.

2°. Les gallicismes de construction consistent dans certaines tournures contraires aux règles ordinaires de la syntaxe. Ex : *Il y avait un Roi*, pour dire, *un Roi était..... Il n'y a pas jusqu'aux enfans qui ne s'en moquent*, pour dire, *les enfans mêmes s'en moquent..... Trouver à redire*, pour *censurer..... Trouver* quelqu'un ou quelque chose *à dire*, au lieu de *regretter* quelqu'un ou quelque chose.

3°. Il y a gallicisme de figure, quand on emploie en français des expressions figurées autorisées par l'usage commun de la langue. Telles sont ces expressions : *rompre en visière à quelqu'un..... se mettre en quatre..... parler en l'air.*

Des Barbarismes et des Solécismes.

L'usage des gallicismes surtout dans la conversation est très commun. Mais beaucoup de gallicismes doivent être rejetés, soit parce qu'ils ne sont pas du bon ton, soit parce qu'ils ne sont pas admis dans les Dictionnaires ni par les personnes qui parlent bien. Ordinairement alors ce sont des barbarismes ou des solécismes.

Par *barbarisme*, on entend le mauvais emploi d'un mot, et par *solécisme* une tournure contre le bon usage. Ainsi *office* pour dire *étude d'un notaire*, *stage* pour dire *diligence* ou *voiture de poste*, *watchman* pour dire *homme du guet*, *mouiller*, pour *pleuvoir*, *boucane* pour *fumée* sont des barbarismes. Pareillement *être paré* pour *être prêt*, *je suis après dîner* pour *je dîne*, *dessus* ou *dessous la table* pour *sur* ou *sous la table*, *maison en démence* pour *en ruine*, *deux par deux* pour *deux à deux*, *marier quelqu'un* pour *se marier à quelqu'un*, *payer une visite* ou *un compliment*, pour *rendre une visite* ou *faire un compliment*, sont des

barbarismes ou des solécismes, qu'il faut éviter avec soin.

De la Construction Grammaticale.

La *Construction Grammaticale* est l'arrangement des mots d'une phrase, tel qu'il est fixé par l'usage. Chaque langue a une construction qui lui est propre. C'est pourquoi il n'est pas permis de faire passer dans une langue une construction qui n'est propre qu'à une autre langue.

Voici les règles les plus générales de la construction française. L'usage et la lecture des bons livres suppléeront à ce qui manque ici.

Place du Sujet.

Le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe. Ex : *Je lis. . . . Pierre lit.*

Voici les cas où le sujet se met après le verbe.

1°.—Dans les phrases interrogatives, s'il y a un pronom personnel en sujet. Ex : *Étudiez-vous l'histoire?..... Votre père est-il parti?..... Quand le verrai-je heureux? C'est la même chose pour les autres espèces de mots, s'il y a au commencement de la phrase quelque mot qui marque l'interrogation.—* Ex : *En quel endroit vont ces gens ?*

2°.—Lorsque le subjonctif est mis pour exprimer un souhait ou pour la conjonction *quand même*. Ex : *Puissiez-vous vivre heureux!..... Dussé-je périr, j'y retournerai.*

3°.—Dans l'incise qui marque qu'on rapporte les paroles de quelqu'un. Ex : *J'ai perdu un jour, disait-Tite, quand il n'avait pas marqué la journée par quelque bienfait.*

4°.—Dans les phrases qui commencent par un des mots *ainsi, tel, aussi, à peine*. Ex : *Ainsi se passa cette affaire.*

5°.—Quand le sujet est bien long. Ex : *Du Sud au Nord coule majestueusement le Saint-Laurent, au milieu d'un beau pays et entre des bords enchantés.*

6°.—Quand le régime direct exprimé par un pronom relatif se trouve avant le verbe. Ex : Avez-vous suivi le conseil *que vous a donné cet ami ?*

Place des Régimes en Général.

Presque toujours les régimes se mettent après le mots qui les régissent. Ex : *L'étude de la Grammaire*
Donnez ce livre à votre frère.... Beaucoup de vin....
Avant le jour..... Lorsqu'il viendra.

Place des Régimes du Verbe.

Les régimes du verbe se mettent presque toujours après le verbe. Si cependant ces régimes sont de pronoms personnels ou des pronoms relatifs et qu'il ne soient pas précédés de prépositions, ils se mettent ordinairement avant le verbe. Ex : Ces menaces *dont il ne faisait que rire, m'accablaient.....* Il a fait *ce que vous lui avez ordonné.*

Mais si le verbe était à l'impératif, les régimes se mettraient après. Ex : *Donnez-le-moi.*

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.



Pages.
3

Article préliminaire. DE L'ALPHABET,

Première Partie.

Introduction à la grammaire,	9
Syllabes longues et brèves,	10
Du régime en général,	10
Première espèce de mots. LE NOM ,	10
Genres des noms,	11
Nombres des noms,	11
Formation du pluriel dans les noms,	11
Régime du nom,	12
Seconde espèce de mots. L'ARTICLE ,	13
Troisième espèce de mots. L'ADJECTIF ,	13
Formation du féminin,	14
Formation du pluriel des adjectifs,	15
Régime des adjectifs,	15
Accord des adjectifs,	15
Quatrième espèce de mots. LE PRONOM ,	15
Pronoms personnels,	16
Pronoms de la première personne,	16
Pronoms de la seconde personne,	16
Pronoms de la troisième personne,	16
Pronoms possessifs,	17
Pronoms relatifs,	18
Pronoms absolus,	18
Pronoms démonstratifs,	18
Pronoms indéfinis,	19
Règle des pronoms,	19
Cinquième espèce de mots. LE VERBE ,	20
Des modes,	20
Des temps,	20
Des nombres et des personnes,	21
Remarques sur les personnes,	22
Des différentes espèces de verbes,	22

	<i>Pages.</i>
Des conjugaisons,	22
Verbe auxiliaire <i>avoir</i> ,	23
Verbe auxiliaire <i>être</i> ,	24
Verbe actif,	25
Conjugaison du verbe actif,	25
Remarques particulières sur les verbes,	29
Sujet du verbe,	29
Régime du verbe en général,	30
Régime direct,	30
Régime indirect,	30
Verbe passif,	31
Conjugaison du verbe passif,	32
Régime des verbes passifs,	32
Verbe neutre,	33
Verbe réfléchi,	34
Conjugaison du verbe réfléchi,	35
Verbe unipersonnel,	35
Conjugaison du verbe unipersonnel,	35
Verbes irréguliers et défectifs,	36
Sixième espèce de mots. L'ADVERBE,	37
Formation des adverbess terminés en <i>ment</i> ,	38
Remarques sur les adverbess,	38
Septième espèce de mots. LA PREPOSITION,	39
Prépositions françaises,	39
Remarques sur les prépositions,	40
Huitième espèce de mots. LA CONJONCTION,	41
Neuvième espèce de mots. L'INTERJECTION,	42

Seconde Partie.

Article préliminaire. DE L'ORTHOGRAPHE,	43
Remarques sur les lettres,	43
Majuscules,	44
Apostrophe,	45
Du tiret,	45
Du tréma,	46
De la cédille,	46
De la parenthèse,	46
De la ponctuation,	46

Observations sur chaque espèce de Mots.

Première espèce de mots. LE NOM. } [Noms collectifs, }	48
---	----

	<i>Pages.</i>
Nombres des noms,	49
Noms composés,	50
Genres des noms,	51
Régime du nom,	52
Du nom en régime,	52
Seconde espèce de mots. L'ARTICLE. } [Usage et place de l'article, }	53
Troisième espèce de mots. L'ADJEC- [TIF. Degrés de qualifications [dans les adjectifs et dans les [adverbes, }	54
Du positif,	54
Du comparatif,	54
Comparaison de supériorité,	55
Comparaison d'infériorité,	55
Comparaison d'égalité,	55
Du superlatif,	56
Accord de l'adjectif,	57
De l'adjectif joint à plusieurs noms singuliers,	57
Du nom marquant la qualité,	58
Du choix des adjectifs,	58
Place des adjectifs,	58
Des adjectifs de nombre,	59
Quatrième espèce de mots. LE PRONOM,	60
Usage et place des pronoms,	61
Pronoms <i>le, la, les,</i>	62
Pronom <i>en,</i>	62
Pronom <i>soi,</i>	62
Pronom relatif <i>qui,</i>	63
Pronom absolu <i>qui?</i>	63
Pronom démonstratif <i>ce,</i>	63
Pronoms <i>celui, celle, ceux, celles,</i>	64
Pronom indéfini <i>on,</i>	64
Pronom indéfini <i>chacun,</i>	64
Pronom indéfini <i>personne,</i>	64
Pronom indéfini <i>quelque,</i>	65
Pronom indéfini <i>chaque,</i>	65
Pronoms indéfinis <i>l'un l'autre, l'un et l'autre,</i>	65
Pronom indéfini <i>même,</i>	65
Pronom indéfini <i>tout,</i>	66
Répétition des pronoms personnels,	66

	<i>Pages</i>
Cinquième espèce de mots. LE VERBE. } [De l'infinitif,]	66
Du participe,	67
Du futur absolu de l'indicatif	68
Cas où le participe passé prend l'accord,	68
Accord du verbe avec son sujet,	69
Phrases sujets,	70
Régime direct,	70
Phrases régimes,	71
Sixième espèce de mots. L'ADVERBE. } [Adverbes de quantité,]	71
Adverbe <i>peu</i> ,	72
Adverbe <i>peut-être</i> ,	72
Des négatives,	72
De quelle négative on doit faire usage après } [certains verbes et certaines conjonctions,]	72
Cas où il faut supprimer <i>pas</i> ou <i>point</i> ,	73
Adverbe <i>alentour</i> ,	73
Adverbe <i>auparavant</i> ,	74
Septième espèce de mots. LA PRÉPOSITION,	74
Prépositions <i>au travers de</i> et <i>à travers</i> ,	74
Préposition <i>durant</i> ,	74
Préposition <i>en</i> ,	74
Préposition <i>près de</i> ,	74
Préposition <i>sans</i> ,	75
Quel nombre on doit mettre après la pré- } [position <i>de</i> et les autres en général,]	75
Huitième espèce de mots. LA CONJONCTION,	75
Répétition des conjonctions,	76
Neuvième espèce de mots. L'INTERJECTION,	76

S U P P L É M E N T .

Des Gallicismes,	77
Des barbarismes et des solécismes,	78
De la construction grammaticale,	79
Place du sujet,	79
Place des régimes en général,	80
Place des régimes du verbe,	80

FIN.

